



Guide d'utilisation de l'outil Cartapp

- 59** Justification et objectif spécifique de l'outil (pourquoi et à quoi ça sert ?)
- 60** Principes et architecture de l'outil (description)
- 61** Un concept clef mobilisé dans l'outil : le territoire
- 63** Mise en œuvre et utilisation de l'outil
- 72** Analyse des productions et des interactions
- 82** Apports et limites
- 87** Pour aller plus loin

3.1 - Justification et objectif spécifique de l'outil (pourquoi et à quoi ça sert ?) ¹

Cartapp, pour « CARtographie des Territoires d'Activités des Porteurs de Projets », est un outil d'accompagnement par la carte, qui vise à faire émerger une démarche réflexive concernant les dimensions spatiales et territoriales du projet.

Cartapp croise l'usage de cartes topographiques et la conception, plus libre, de cartes mentales. C'est l'utilisation croisée de ces deux types de cartes, dans le processus d'accompagnement, qui fait la spécificité de la démarche « Cartapp ».

La carte géographique est ici un support de représentation du projet, par le « dessin » du projet dans son territoire.

Ce support est à la fois un support de dialogue et un outil d'aide à la décision.

Peu d'outils sont mis à disposition des accompagnateurs pour appréhender la dimension territoriale. Les aspects technico-économiques et sociaux du projet dominent les démarches d'accompagnement. La dimension territoriale est souvent réduite à la question foncière – certes cruciale –, alors que les nouvelles formes d'activité en milieu rural sont caractérisées par leur lien au territoire, dans ses dimensions matérielles, culturelles, sociales et idéologiques.

L'ancrage territorial du projet est d'autant plus important dans les formes actuelles d'entrepreneuriat néo-rural que les activités mises en place par les créateurs accordent une place très importante aux relations et aux liens sociaux, et témoignent d'une volonté affirmée de faire avec et pour le monde rural. Les caractéristiques réelles et imaginées des territoires jouent aussi un rôle important dans un projet de développement d'activité.

Qu'il s'agisse d'installation, de création, de développement ou de transmission d'activités, le projet s'appuie sur les ressources territoriales potentiellement valorisables. Par ailleurs, les représentations individuelles et collectives construites du territoire dessinent une gamme de contraintes et d'opportunités qui vont orienter le choix d'installation.

L'outil Cartapp propose une méthode qui mobilise simultanément cartes mentales et cartes topographiques.

La visualisation sur une carte d'un territoire d'activité et de l'espace du projet permet au porteur de projet, par l'intermédiaire du dialogue et de l'échange qui s'instaure entre lui et l'accompagnateur, d'« objectiver » son territoire, c'est-à-dire de confronter ses représentations et son espace vécu avec la réalité du territoire.

Pour l'accompagnateur, il devient plus aisé d'être force de proposition au moment d'analyser avec le porteur de projet les éléments positionnés sur la carte topographique. Le travail de questionnement sur les raisons de l'emplacement spatial des éléments est plus aisé, et les choix antérieurs faits par le porteur de projet sont plus facilement compréhensibles.

Cartapp est à la fois une fenêtre d'observation du rapport au territoire, un cadre d'observation de la faisabilité des projets, et un outil d'accompagnement.

➤ 1 - Une fenêtre sur la subjectivité du rapport au territoire

La carte géographique, outil de représentation du monde, et de ce fait outil politique d'appropriation du territoire, permet de mettre en rapport l'univers du réel, disposé dans l'espace, et l'univers des intentions de son concepteur. Cette relation est particulièrement visible dans les pratiques agricoles des porteurs de projet, dont on ne peut lire le projet sans tenir compte des relations profondes qu'ils nouent avec des héritages ou des identités composites, ni des représentations collectives du territoire, du modèle d'agri-

¹ Pour citer ce texte : Tallon H., Baratier A., Valette E., Bernard C., Massein G., Gassel P., Félix G., Hannebicque J.-B., Pigache M., Vétois Y., 2013. « Guide d'utilisation de l'outil Cartapp » in Gassel P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. (Eds.). Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon.

culture défendu et des formes de légitimation de leurs actions.

La représentation spatiale du territoire perçu et vécu dans les cartes mentales notamment est une opportunité pour le porteur de projet d'exprimer (et donc de rendre compréhensible) la nature de son ancrage territorial. L'outil cartographique permet donc de mieux comprendre les choix du porteur de projet dans son rapport au territoire vécu et singulier. À travers la perception des mobilités et des pratiques, il est un support adéquat pour mettre en lumière certaines ressources mobilisées.

➤ 2 - Un regard sur la faisabilité des projets

La représentation cartographique présente l'avantage de proposer une lecture instantanée du projet dans l'espace. En situant dans l'espace, à des échelles différentes, les pratiques des porteurs de projet liées à leurs activités, les cartes fournissent des informations importantes sur la diversité et la complexité des projets. Cela d'autant plus lorsque les combinaisons d'activités se situent sur des espaces différents et obligent à des mobilités difficiles à gérer, ou mettent en relation des territoires qui sont perçus différemment par le porteur de projet. La carte questionne les liens entre les représentations que la personne a de son territoire et ses pratiques effectives.

Les informations notées sur les cartes témoignent des pratiques professionnelles, familiales, ou sociales, et des réseaux de la personne, et elles en révèlent l'importance. L'analyse des cartes de projet permet de faire apparaître les contraintes et les opportunités du territoire pour le projet, par exemple en caractérisant la dispersion d'un parcellaire, l'éloignement du collège et l'absence de ramassage scolaire, l'accessibilité à des installations de transformation agroalimentaire collective, les effets climatiques de versants très prononcés ou bien la proximité d'un pôle touristique qui draine des consommateurs potentiels. Mais au-delà du simple repérage des tensions et limites, l'analyse des mobilités révèle aussi des articulations entre activités qui peuvent devenir stratégiques.

➤ 3 - Un outil d'accompagnement

L'outil cartographique constitue un soutien utile à l'accompagnement du porteur de projet. Les cartes mentales et les cartes topographiques permettent d'accéder aux différentes dimensions du territoire du porteur de projet, par le biais de ses représentations (dimensions identitaires, culturelles, réseaux, etc.) et par leur confrontation à un support physique (dimensions organisationnelles et matérielles). Matérialiser graphiquement un espace permet de révéler des éléments et des interactions qui n'apparaissent pas forcément dans le discours.

Par sa qualité de support de discussion, la carte permet de construire une réflexion autour des caractéristiques du territoire (perception des ressources ou des contraintes en particulier). Les cartes sont alors des outils d'accompagnement dans le sens où elles donnent accès aux représentations du porteur de projet et favorisent ainsi le dialogue entre accompagnateur et accompagné. Les cartes mentales associées aux cartes du projet sont des supports d'apprentissage qui permettent de comprendre le rapport au territoire qui s'exprime dans un projet.

3.2 - Principes et architecture de l'outil (description)

Cartapp est un outil d'accompagnement par la carte, qui croise deux types de cartes : une carte dite « mentale » et une carte dite « du projet » réalisée sur fond topographique. Ce croisement permet de prendre en compte le territoire dans ses différentes dimensions.

➤ 1 - La carte mentale

La « carte mentale » vise à faire émerger les représentations que l'accompagné a du territoire de son projet. Dans l'outil Cartapp, il s'agit d'un dessin réalisé sur papier libre par le porteur de projet suite à la sollicitation de l'accompagnateur.

Ce type de carte permet d'accéder à des représentations propres à chacun, et révèle des informations inaccessibles par la parole. La carte mentale informe notamment sur le rapport conscient ou inconscient

que le porteur de projet entretient avec le territoire de son activité.

La carte mentale laisse une très grande liberté à la personne qui la réalise, liberté qui peut être appréciable dans un parcours d'accompagnement à la création d'activité, en général assez formel et structuré.

➤ 2 - La carte du projet

La « carte du projet » vise à localiser sur un fond de carte IGN les activités envisagées et les différents paramètres qui les conditionnent : lieux d'exercice, lieux d'approvisionnement, lieux de vente, lieux de vie, localisation des fournisseurs, clientèles, marchés, etc.

Les éléments représentés peuvent être liés à des pratiques autres que professionnelles : activités personnelles, activités familiales, lieux de loisirs, lieux de mémoire, donnant ainsi accès à un deuxième niveau d'information sur les motivations du porteur de projet à être sur ce territoire en particulier.

La carte topographique et les informations géographiques qu'elle contient sont utiles pour situer la ou les activités, les appréhender à plusieurs échelles territoriales (locale, régionale, éventuellement nationale), et pour mesurer les proximités ou éloignements entre différents lieux d'activités.

Une légende est réalisée afin de rendre les informations représentées compréhensibles par l'accompagnateur.

Un échange entre l'accompagnateur et le porteur de projet accompagne et suit la réalisation de cette carte. Il permet à la personne accompagnée d'explicitier ses choix et leur positionnement, et d'engager à travers le dialogue une démarche réflexive qui porte sur des éléments qui semblent pertinents à approfondir, pour l'accompagnateur et/ou l'accompagné : par exemple l'organisation temporelle du travail, les circuits d'approvisionnement ou de commercialisation, le choix du lieu d'implantation du projet. Cet entretien peut déboucher sur l'identification d'une série d'hypothèses concernant entre autres des alternatives à l'organisation spatiale et/ou temporelle des activités envisagées.

3.3 - Un concept clef mobilisé dans l'outil : le territoire

Le concept de territoire forme le socle de l'outil Cartapp. Ce concept, très largement utilisé dans le langage courant, est cependant complexe. Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes, générée par un même sentiment d'appartenance. Il peut être conçu de façon large comme le lien idéal et matériel entre les sociétés et leurs espaces.

Dans cet outil, le territoire considéré est principalement celui du projet.

De manière opérationnelle, il est essentiel de bien saisir que le territoire d'un individu peut être abordé de manière factuelle, c'est-à-dire en tant qu'espace de vie (espace d'usage, ou espace des mobilités routinières), mais aussi en tant qu'espace vécu, c'est-à-dire transformé par des représentations, parcouru d'imaginaires constitutifs et de discours propres à chacun. L'homme en effet, dans sa pratique quotidienne, se représente son espace et lui donne un sens. Chaque être vivant a sa propre manière d'appréhender le monde qui l'entoure et c'est en cela que l'espace vécu traduit la vision d'un espace que se construit une personne.

Le territoire d'un projet regroupe donc une multitude d'espaces et de territoires : espace de vie, espace vécu, territoire identitaire, territoire institutionnel (espace délimité par une institution ou une collectivité territoriale), etc. Ces différents espaces se superposent et se recoupent en un enchevêtrement complexe, dont on peut faciliter l'analyse en les abordant ensemble et dans leurs différentes dimensions.

On retrouve dans le territoire les données utiles à l'accompagnement. Chaque territoire possède des caractéristiques importantes aux yeux des porteurs de projets. Le choix d'un territoire précis se fera lorsque celui-ci répondra aux critères les plus significatifs pour le porteur de projet. Il répondra donc à de nombreuses attentes, d'ordre matériel (conditions agro-écologiques, enclavement, etc.), social (réseaux, dynamisme de la commune, ouverture des habitants vis-à-vis des personnes extérieures au territoire, etc.), économique (proximité ou accès à une demande pour les productions envisagées, existence

d'organisations collectives facilitant l'accès à des moyens de production-transformation-commercialisation, etc.), identitaire (relevant d'un « Je suis d'ici »), ou affectif (commune ayant une valeur sentimentale pour le porteur de projet, etc.).

Si l'on reprend les termes qui définissent un territoire, on peut identifier plusieurs notions à prendre en compte dans une démarche d'accompagnement :

➤ 1 - Le territoire est un espace social...

Les réseaux présents au sein des groupes sociaux sont mobilisables pour des relations d'entraide mais peuvent aussi être source de concurrence. Il est important de savoir identifier ces réseaux, leur constitution et leurs finalités pour analyser les impacts (positifs ou négatifs) qu'ils peuvent avoir sur le projet. Les personnes constituant les groupes sociaux peuvent être en demande de produits ou de services dont la nature est variable mais aussi à la source de conflits lorsqu'un projet paraît contraire à leurs intérêts. Les lieux de rencontre ou d'échange sont souvent à prendre en compte soigneusement. Ils peuvent en effet être la base de la constitution d'un réseau social propre au porteur de projet, et lui permettre d'entrer en contact ou d'intégrer un groupe social.

➤ 2 - ... qui a une étendue...

D'un point de vue pragmatique, la notion d'étendue nous rappelle que les réglementations locales mentionnées plus haut se cantonnent aux frontières des territoires institutionnels. Un projet en contact avec plusieurs de ces territoires doit souvent composer avec des règles différentes. Les contraintes ou opportunités qui se présentent alors sont à repérer avec soin. Sur un autre plan, les différents territoires qui composent l'espace vécu d'une personne sont rarement uniformes et contigus mais se présentent plutôt sous une forme dite « en archipel ». Seule la discussion permet de cerner l'étendue de l'espace vécu des porteurs de projets, étendue qui peut être stratégique en termes de mise en place d'un projet.

➤ 3 - ... soumis à ses caractéristiques agro-écologiques...

Le territoire possède des caractéristiques climatiques, biologiques et pédologiques, conditionnées par le relief, l'hydrologie, etc. Dans le cas d'un projet agricole, ces caractéristiques sont très souvent capitales car elles conditionnent la viabilité des productions (impact du climat sur les cultures, qualité du sol pour telle production, etc.). Elles participent au choix du territoire d'implantation (si on exclut les productions hors sol), ou à l'inverse au choix de production. Enfin ces caractéristiques naturelles participent aussi à la formation d'un univers de représentations.

➤ 4 - ... aux lieux identifiés, organisés et aménagés...

Lorsqu'on évoque l'organisation d'un espace, on se rapporte à la présence de structures institutionnelles, associatives ou informelles, qui conditionnent en partie les initiatives qui émergent de cet espace. Les institutions viennent en appui aux projets qui se trouvent sur l'espace qu'elles contrôlent (à travers des subventions, des politiques ciblées, etc.) ou contraignent le projet (règles d'attribution de permis de construire, de licence pour la vente sur les marchés, etc.). Il est nécessaire de bien intégrer ces entités et leurs politiques dans le choix du territoire d'implantation.

En rapport avec les institutions présentes au sein des territoires, des zonages identifiés peuvent avoir une influence sur un projet du fait des statuts qui les régissent. Ce peuvent être des zonages ou espaces délimités sur lesquels s'appliquent des règlements spécifiques. Il convient de bien situer ces espaces.

Les aménagements comme les axes de communication revêtent une importance capitale lorsque l'activité nécessite des déplacements lointains ou fréquents. Ils conditionnent les distances que l'on peut parcourir et les temps de déplacement. La présence ou non de réseaux d'eau et d'électricité conditionne les possibilités d'installation dans les espaces les plus ruraux et isolés (raccordement des bâtiments de vie, d'élevage, de transformation, de stockage...). Par urbanisation, on entend les villes et les villages situés sur un territoire. Ceux-ci peuvent être des ressources pour certains projets de par la population qui y vit et les services présents en leur sein. De plus on y trouve des locaux professionnels (en location ou

vente) ou des logements (maisons, appartements...) qui peuvent être utiles pour les porteurs de projets qui souhaitent avoir un lieu de vente ou de vie non isolé.

De nombreux lieux font partie du champ symbolique, et leurs éléments (monuments, paysage emblématique, lieux de mémoire, etc.) contribuent à fonder ou à raffermir le sentiment d'identité collective. Ils participent à la formation et au maintien des représentations que les personnes se font de leur territoire.

➤ 5 - ... qui génère un sentiment d'appartenance

La relation au territoire, et le sentiment ou la volonté d'appartenir à un espace bien précis, agissent fortement lors du choix du lieu d'implantation du projet. Cela peut être le cas d'un retour à un territoire dans lequel le porteur de projet est né ou a grandi, ou bien la découverte de lieux faisant écho à des aspirations profondes (l'attrait de la montagne ou de la mer, la qualité de vie, l'organisation sociale, etc.). Ce lieu revêt alors une importance particulière qui ne permet pas d'envisager un autre territoire d'installation. L'activité sera reconfigurée à ce lieu, quitte à s'éloigner du projet initial. Dans ce cas de figure, l'accompagnateur doit tout particulièrement saisir l'enjeu que représente le territoire dans le projet de vie de la personne. Le désir d'appartenance au territoire se traduit par la volonté de se sentir intégré, intégration qui passe souvent par l'insertion dans des réseaux sociaux locaux ou la participation à l'animation de la vie locale.

L'accompagnateur détaille le concept de territoire au porteur de projet en insistant sur les multiples dimensions que recouvre ce concept (sociale, physique, organisationnelle...). Nous présentons deux exemples :

Accompagnateur : « On parle de territoire vécu, de tes activités antérieures, des relations sociales avec les gens qui l'habitent. Le territoire institutionnel, le territoire identitaire qui est un peu différent du territoire vécu et du territoire de vie »

« Donc, pour te rappeler un peu ce que ça veut dire territoire, les dimensions d'un territoire on les classe en trois grandes catégories : l'espace géographique, ce sont les lieux, l'étendue... les aspects physiques. Ce sont aussi les aménagements, les réseaux, l'urbanisation, l'eau... C'est aussi cette notion sociale, d'appartenance, le patrimoine mais aussi l'organisation, une association par exemple peut faire partie du territoire »

3.4 - Mise en œuvre et utilisation de l'outil

➤ 1 - Quel type d'accompagnement ?

L'outil vise à stimuler la réflexion du porteur de projet sur son propre projet d'installation et sur les différentes dimensions de sa relation au territoire. Comme pour les autres outils de ce guide, l'utilisation de Cartapp par l'accompagnateur suppose une posture d'accompagnement (voir partie 1.2 sur l'accompagnement) et non d'expertise, de conseil ou de prescription.

La carte est utilisée comme support de dialogue pour permettre à l'accompagné d'aller vers son objectif. La carte produite dans l'accompagnement fonctionne comme outil d'aide à la décision. En exprimant sa propre « réalité » (chacun a une manière unique de ressentir et de s'approprier le territoire), l'accompagné la rend visible à lui-même comme à l'accompagnateur. Il lui est ainsi plus facile d'agir sur elle. La carte dans cette démarche est un objet confidentiel qui appartient au porteur de projet. Le rôle de l'accompagnateur consiste à interroger la « réalité » que lui montre l'accompagné. Toute la difficulté pour l'accompagnateur est de garder la distance lui permettant d'éviter que la carte reflète principalement ce que lui-même a envie de voir. En effet, comme dans toute interaction asymétrique, l'accompagné aura tendance à aller vers ce qui est attendu de lui, au risque de passer à côté de ses propres attentes. La posture d'écoute active et empathique de l'accompagnateur (voir partie 1.2 sur l'accompagnement) est à la base de la démarche.

➤ 2 - À quel stade du projet ? Pour quel type de porteur ?

Cartapp est une combinaison de deux types de cartes. On peut utiliser différemment chaque carte dans les divers stades du projet.

■ 2.1 - La carte mentale

La réalisation de la carte mentale dans les premiers temps de l'accompagnement s'avère pertinente. En permettant à l'accompagné d'exprimer librement ses propres perceptions et attentes relatives au territoire de son projet, l'exercice participe à l'instauration d'une relation de confiance accompagnateur/accompagné. Utilisée au démarrage d'un projet, la carte mentale est fortement complémentaire de l'outil Trajectoire. Lors des premières séances d'accompagnement, elle permet de faire connaissance avec le porteur de projet, tout en cernant les motivations qui sous-tendent sa création d'activité sur un territoire donné.

Il est aussi possible de mobiliser la carte mentale plus tard dans l'accompagnement. Elle permet alors de suivre l'évolution des réflexions des personnes, voire de confirmer des apports antérieurs. Utilisée auprès d'un porteur de projet installé depuis quelques années, la carte mentale permet enfin d'accéder non plus aux motivations mais de rendre compte d'un regard singulier porté sur le territoire du projet, et du mode d'intégration du projet dans ce territoire.

■ 2.2 - La carte du projet

Plus encore que la carte mentale, la carte du projet sur fond topographique est utile au porteur de projet quel que soit le stade de son projet.

Utilisée avec des porteurs de projets avant installation, la carte du projet permet de positionner dans l'espace les premiers éléments connus ou envisagés du projet. Elle donne la possibilité à l'accompagnateur de découvrir le projet, dans son territoire d'insertion. Elle est source de réflexion et outil d'aide à la décision : pour le choix du foncier, les stratégies de vente, d'approvisionnement, de mobilité, etc.

Utilisée avec des porteurs de projets déjà installés, la carte du projet permet d'observer la spatialisation du projet, d'observer l'organisation fonctionnelle de l'activité et de matérialiser les réseaux de commercialisation et d'approvisionnement, ainsi que les déplacements. Autant d'informations qui permettent d'enclencher une réflexion de fond portant sur les préoccupations du porteur de projet mais aussi relatives aux questionnements de l'accompagnateur.

Enfin, mobilisée périodiquement, la carte du projet permet de suivre l'évolution des activités engagées.

Il est possible de réaliser les deux cartes au cours de la même séance d'entretien. Dans ce cas, la carte mentale s'avère être une très bonne introduction à la carte du projet, rendant cette dernière plus riche et les interactions porteur de projet / accompagnateur plus profondes.

➤ 3 - Comment amener/introduire l'outil ?

Selon les situations, Cartapp peut soit être présenté comme un « exercice » au porteur de projet, qui balise une étape d'accompagnement, soit être amené sur la table dans le fil de l'accompagnement.

Dans les deux cas, définir le concept de territoire est un préalable indispensable à la réalisation des cartes, de façon à ce que le porteur de projet se sente compétent et capable de s'exprimer sur les multiples dimensions de son territoire.

L'accompagnateur explique que l'outil comporte deux parties distinctes mais complémentaires :

Accompagnateur : « Dans un premier temps on va travailler sur tes représentations par une carte mentale, et dans un deuxième temps on va travailler sur l'outil carte topo pour identifier les différents éléments qui composent ton projet »

Accompagnateur : « L'outil sur lequel on va travailler aujourd'hui est un outil à base de cartes. Dans la première partie on travaille sur la représentation que tu te fais de ton projet dans son territoire. L'idée c'est de donner une représentation graphique du

territoire des activités mises en place dans le projet. L'autre partie de l'outil Cartapp consiste à travailler sur une carte topographique pour essayer de localiser éventuellement des circuits de commercialisation, ou les pistes de recherche de foncier, etc. Il s'agit alors d'avoir une réalité posée sur le papier, sur une carte, pour pouvoir réfléchir et peut-être se dire « ah non, au final c'est plutôt là que je dois chercher du foncier », etc.

➤ 4 - Mise en oeuvre de la carte mentale

■ 4.1 - Présentation des objectifs

Présenter tout d'abord les objectifs de la carte mentale permet au porteur de projet de mieux comprendre la fonction de cet exercice dans la démarche d'accompagnement en cours. Il semble important de conserver le caractère spontané de l'exercice, en évitant de laisser un délai de réflexion entre la présentation de l'objectif et la réalisation de la carte mentale. L'effet de surprise peut décontenancer certaines personnes et rendre l'exercice parfois inconfortable, mais il permet d'accéder à des images mentales plus spontanées.

Propositions de formulation des objectifs de la carte mentale :

Accompagnateur : « On fait une carte mentale pour voir comment tu perçois le territoire que couvrent tes activités »

« La carte mentale, c'est pour comprendre ce qui fait sens pour toi dans ce territoire »

« J'aimerais comprendre grâce à la carte mentale ce à quoi tu accordes de l'importance, par rapport au territoire et à ton projet »

« Accéder à une vision de ton projet qui ne ressort pas forcément par la parole mais qui va ressortir par le dessin »

■ 4.2 - Formulation de la consigne au moment de dessiner

La formulation de la question à poser au moment de dessiner est très importante car elle influence fortement les représentations graphiques issues des cartes mentales. Le terme « représentation graphique » peut ne pas être compris (cas d'un porteur de projet pour qui cela signifiait « réaliser un graphique »). La question doit donc être claire et précise, elle doit utiliser des termes qui seront compris par le porteur de projet. Il est préférable d'utiliser le verbe « représenter » plutôt que « dessiner ». Il laisse en effet plus de possibilités d'expression (écriture, schéma, dessin, etc.). La question doit aussi intégrer la notion de territoire, d'où la nécessité d'avoir une discussion sur le concept de territoire en début d'entretien pour en préciser les contours.

La question peut faire référence à l'activité ou au projet, le terme de projet balisant mieux les représentations attendues. Il est enfin très important que le porteur de projet comprenne qu'il est tout à fait libre de représenter ce que bon lui semble, de toute manière possible.

Proposition de formulation de la consigne :

« Représente-moi le territoire de tes activités, ce qui fait sens pour toi, dans ce territoire »

« Représente-moi ton projet dans son territoire »

« Ce qu'on te propose c'est de dessiner sur papier libre, ton projet dans le territoire ou comment ton projet s'inscrit dans le territoire. Ça pourrait aussi être ton projet et le territoire, ce qui fait sens là-dedans »

« Dans quel territoire tu verrais ton projet. Idéalement dans quel territoire tu verrais tes activités professionnelles mais aussi personnelles »

■ 4.3 - Déroulement de l'exercice

Une fois la consigne énoncée, l'accompagnateur installe le porteur de projet devant une feuille blanche avec des crayons et des feutres de couleur, et le laisse seul. Le fait de laisser la personne seule permet de ne pas l'influencer ou la gêner par un regard extérieur posé sur elle. Cependant rester seul peut être difficile pour un porteur de projet qui se sent bloqué par le dessin ou l'expression de ses représentations. Il est donc préférable que l'accompagnateur reste dans la même pièce mais à distance, en faisant autre chose. De cette manière, l'accompagnateur peut apporter à la personne qui le désire toute précision opérationnelle nécessaire. Il doit cependant veiller à ne pas induire à son insu les éléments dessinés.

En moyenne le porteur de projet a besoin de 5 à 10 minutes pour dessiner. Lui laisser plus de temps est inutile. Si la personne paraît bloquée et ne peut rien poser sur sa feuille blanche, l'accompagnateur peut dans un premier temps donner plus d'explications, ou rassurer la personne quant à sa capacité à représenter ses images mentales. Mais il faut parfois ne pas insister. Il est en effet possible de revenir sur cet exercice plus tard dans la séance ou lors d'un autre entretien, voire exceptionnellement de s'en passer et de réaliser directement la carte du projet. Notons de manière générale qu'on n'observe pas plus de refus de faire une carte mentale que de répondre à un simple entretien.

Au bout d'une dizaine de minutes, l'accompagnateur revient auprès du porteur de projet. La carte mentale est utilisée comme un média placé entre l'accompagnateur et le porteur de projet, elle devient désormais leur support de discussion. L'accompagnateur demande alors au porteur de projet de détailler ce qu'il a voulu exprimer par son dessin. Par un jeu de questions ouvertes¹, l'accompagnateur fait expliquer à l'accompagné les éléments représentés et l'interroge sur le sens et l'importance qu'il leur donne. Il peut de même interroger certaines absences, ou certains liens manquants par exemple. Il passe donc dans une posture de questionnement compréhensif², qui permet d'appréhender les représentations que l'accompagné projette sur son territoire d'activité :

« Pourquoi tel élément ? »

« C'est important pour toi ? Pourquoi ? »

« Qu'est-ce que tu recherches à travers telle chose ? »

Le but pour l'accompagnateur n'est pas d'interpréter ce qui apparaît sur la feuille, mais d'utiliser ce que dit la personne pour identifier ses représentations. L'accompagnateur est là pour mieux comprendre les valeurs qui animent le « monde » du porteur de projet, monde que reflète en partie l'ancrage territorial ou l'organisation spatiale du projet.

Les éléments énoncés au cours de cette interaction (de ce dialogue) s'organisent souvent autour d'une idée maîtresse qui a guidé le dessin. Cette idée maîtresse (cadre de vie, foncier, genèse du projet, organisation de l'activité dans le territoire, etc.) donne sens et justifie la projection du projet dans un territoire donné.

Cette idée maîtresse est aussi celle que l'accompagnateur va reprendre – après l'avoir identifiée et comprise dans le dialogue – pour interroger plus directement les motivations qui justifient ce projet (gagner de l'argent, vivre à la campagne, etc.). À un niveau plus opérationnel, elle permet de rendre compte à l'accompagnateur d'une préoccupation actuelle ou d'un sujet important à aborder : la recherche de foncier, les liens et les réseaux, les contraintes spatiales, etc. Quels que soient le stade du projet et la connaissance préalable du projet par l'accompagnateur, les interactions permettent dans tous les cas de mieux connaître le projet, en mettant en relief :

- les liens directs entre un projet et les acteurs du territoire. Ils se traduisent par exemple par la volonté de vendre très localement, ou par l'insertion dans des réseaux représentatifs du territoire. Ils permettent au porteur de projet de valoriser son appartenance à une entité géographique et culturelle ;
- les critères de choix du foncier. Lorsqu'ils n'apparaissent pas de prime abord rationnels, ils peuvent témoigner d'attaches très particulières à un lieu qu'il est intéressant d'explicitier (avoir une vue vers

¹ Voir l'outil Trajectoire pour la description de types de questions ouvertes

² Voir l'outil Trajectoire pour la description de la démarche compréhensive

les montagnes, être en relation avec un cours d'eau particulier auquel l'identification symbolique est particulièrement forte, etc.).

Au-delà de ses dimensions réflexives, la carte mentale permet d'aborder des dimensions prospectives (c'est-à-dire des évolutions envisagées) qui seront matérialisées sur la carte topographique.

La discussion autour de la carte mentale se termine lorsque l'accompagnateur a fait le tour des questions qui éclairent le dessin et que le porteur de projet n'a plus rien à ajouter (« *tu penses qu'on a tout dit ?* » ; « *tu veux rajouter quelque chose avant qu'on arrête ?* » ; « *tu vois d'autres choses à dire sur ce schéma-là ?* »). La discussion s'épuise en général d'elle-même, et se clôt par certaines idées ou conclusions en lien avec l'idée maîtresse formulée par le porteur de projet ou avec une idée forte traduisant un aspect prospectif du projet. L'accompagnateur peut solliciter l'avis de la personne accompagnée sur cet exercice, sur son ressenti, ce qui permet de clore l'échange.

Accompagnateur : « Bien, je n'ai plus de questions... Tu as encore des remarques à faire ? »

Porteur de projet : « Non non... Mais j'ai des frustrations terribles là... Tu me poses des questions mais je ne peux pas amener d'affirmations... Alors que quand je vois mon projet sur la carte je me dis c'est bon, donnez-moi les terres et vous verrez ! »

Accompagnateur : « Ça c'est lié à la façon dont tu as conçu ton projet, c'est normal... Tu es super motivé et tu as monté tout un projet avant d'avoir les terres. Du coup tu as envie que ça avance, tu ressens cette frustration qui est normale. Dis-toi que tu as bien préparé ton projet et que c'est déjà beaucoup. Tu as des arguments pour avoir du foncier, et quand tu l'auras tu seras bien préparé ! »

Porteur de projet : « Oui ».

Accompagnateur : « Avec un bémol quand même, c'est que lorsque tu auras le foncier il te faudra un certificat d'urbanisme pour avoir le bâti ! »

Porteur de projet : « Non ! Avec les cabanes mobiles je n'ai pas besoin de... »

Accompagnateur : « Pas besoin ? Tu as besoin d'un permis de construire pour des cabanes mobiles ! Bon on arrête là sur la carte ? »

➤ 5 - Mise en œuvre de la carte du projet

La carte du projet ou carte topographique permet de mener une réflexion sur l'inscription spatiale du projet dans un territoire. Il s'agit de positionner sur un fond topographique les éléments importants du projet. On soulignera son caractère concret, rapide, fortement visuel et sa capacité à donner une vision globale de l'ancrage territorial d'un projet.

Comme pour la carte mentale, la carte du projet se fait en deux temps : le premier temps où le porteur de projet place les éléments signifiants sur sa carte, et le deuxième temps de l'interaction, permettant de comprendre et compléter la carte.

■ 5.1 - Présentation des objectifs

Avant de présenter les supports topographiques, l'accompagnateur peut présenter la démarche et choisir ou non de définir des objectifs spécifiques de ce deuxième exercice : par exemple décider de travailler en particulier sur les aspects de commercialisation, examiner l'insertion sociale dans le territoire des activités du porteur de projet et de sa famille ou encore interroger l'organisation spatiale du travail.

Se fixer un objectif permet à l'accompagnateur de préciser une conduite à suivre pour l'exercice, qui peut aider à la construction de la carte, et faciliter la formulation puis l'interprétation de propositions

ou d'hypothèses d'actions. Ces objectifs peuvent être définis par le porteur de projet, ou proposés par l'accompagnateur.

L'accent pourra ainsi être mis sur un thème qui paraît important pour le développement de l'activité ou sur des zones d'ombre du projet qui pourraient être appréhendées par la carte.

A l'inverse, ne pas définir d'objectifs trop précis permet de laisser plus de liberté d'expression à l'accompagné, et donc de faire émerger des préoccupations originales, quitte à rajouter des éléments ultérieurement, au cours de la discussion. C'est toujours en situation que l'accompagnateur pourra évaluer la conduite à tenir (par exemple spécifier pour mieux soutenir, ou ouvrir pour mieux comprendre).

« Ok, on va passer à la deuxième partie. Tu vas voir c'est plus concret, on va travailler sur carte »

« L'idée ça serait de passer à un document plutôt référencé en termes de lieux, une carte IGN sur laquelle tu essaierais de positionner les éléments de ton projet qu'on vient de voir (plus éventuellement d'autres aspects) »

■ 5.2 - Formulation de la consigne

L'accroche peut se faire par une consigne donnée assez large, telle que situer des éléments importants pour le projet sur un fond topographique et réaliser une légende (terme qui mérite d'être expliqué pour éviter des confusions avec le titre, l'échelle ou encore l'orientation de la carte). L'accompagnateur peut apporter des précisions sur le type d'éléments à situer : les lieux de commercialisation, les réseaux, les zones de recherche de foncier, etc. La question doit rester simple :

« Situer tous les éléments qui sont importants pour vous et votre activité »

« Situer tous les points importants pour vous par rapport à votre lieu d'activité en essayant de faire une légende qui va avec. »

Ou bien l'accompagnateur souhaite travailler avec la personne accompagnée autour d'un thème précis qui lui paraît important à approfondir. Les objectifs sont alors plus ciblés :

« On va positionner les zones de recherche pour la pollinisation afin de voir comment organiser le travail »

■ 5.3 - Choix de l'échelle

L'exercice commence par le choix de l'échelle du fond de carte. Pour sélectionner le fond de carte le mieux approprié, l'accompagnateur doit être en possession d'un jeu de cartes topographiques assez important.

Le choix de cette échelle peut être guidé soit par le porteur de projet, qui possède en général une vision assez claire de la spatialisation de son projet, soit par l'accompagnateur, à partir de sa connaissance du projet et des différents avantages relatifs aux diverses échelles de carte.

Les cartes topographiques disponibles en France sont nombreuses et de très bonne qualité (fond cartographique IGN).

L'échelle au 1/150 000 (à savoir qu'un centimètre sur la carte représente 1,5 km sur le terrain) permet d'englober un espace large tout en gardant un degré de détail faisant ressortir le territoire de proximité. Elle est adaptée à l'analyse de l'organisation des réseaux de proximité (vente, approvisionnement), au positionnement des personnes ressources, à l'observation de la répartition des lieux de production de projets n'ayant pas un rayon d'activité trop étendu. Cette échelle permet aussi d'aborder des thématiques spécifiques (choix de zones de pollinisation, zones de recherche de foncier, etc.).

Cependant cette échelle montre ses limites lorsqu'un projet met en relation des espaces spatialement dispersés.

C'est principalement pour pouvoir faire figurer les points de vente et d'approvisionnement plus éloignés

que les porteurs de projets ou les accompagnateurs choisissent l'échelle 1/250 000 (échelle d'une région où 1 cm sur la carte représente 2,5 km sur le terrain). En effet cette échelle permet de faire ressortir les distances entre différents éléments positionnés et peut générer des réflexions sur les mobilités (fréquence, temps, coûts), sur la stratégie de vente ou d'approvisionnement et enfin sur le développement spatial de l'activité. La carte au 1/250 000 met en exergue les déplacements et est donc très utile à un porteur de projet ayant un territoire d'activité relativement étendu.

L'échelle de la France entière (carte au 1/1 000 000, un centimètre sur la carte représente 10 km sur le terrain) peut être utilisée pour des projets multi-situés et rayonnant très largement hors d'une zone d'implantation donnée, voire à l'étranger. Il n'est cependant pas nécessaire d'avoir une échelle englobant l'ensemble du projet lorsque seuls certains éléments ne sont pas localisables sur la carte. Un rajout collé sur la carte permettra de symboliser en le rappelant un lieu de vente éloigné, une personne ressource, etc.

L'échelle 1/25 000 (1 cm sur la carte équivaut à 250 m sur le terrain) est très peu utilisée. Elle demande des assemblages longs et difficiles pour reconstituer un territoire de projet, et elle exige de l'accompagnateur de disposer d'un jeu de cartes très conséquent et coûteux. De plus, une fois assemblée la carte prend de la place, et sa manipulation sur un bureau n'est pas toujours aisée. Cette échelle permet d'aborder un aspect précis du projet, notamment les problématiques à l'échelle du parcellaire (dispersion des lots fonciers, assolement, circulation des engins, mobilités quotidiennes, conflits de proximité, etc.). Cependant cette analyse fine, agronomique, s'éloigne de la démarche d'accompagnement proposée dans Cartapp (réflexion sur le projet dans un territoire).

L'expérience montre qu'il est plus facile d'utiliser des extraits de carte (double A3 par exemple) plutôt que la carte entière, et que la prise en compte des relations interdépartementales ou interrégionales est importante.

■ 5.4 - Construction de la légende

La construction de la légende apporte beaucoup à la démarche. La symbolique choisie pour représenter chaque élément influence fortement le rendu final de la carte et sa lisibilité.

Il est nécessaire d'insister auprès du porteur de projet sur l'importance de la légende, en lui donnant des exemples d'autres cartes dont il pourra s'inspirer, ou en lui présentant différentes possibilités de symboles / zones / couleurs / etc. L'accompagnateur peut montrer comment associer différents paramètres (même forme mais couleur différente par exemple) pour différencier des éléments de la même catégorie mais cependant distincts (marchés occasionnels et marchés hebdomadaires par exemple).

Il peut proposer d'utiliser des autocollants pour symboliser les éléments ponctuels et d'utiliser feutres et crayons pour marquer les zonages et les déplacements. Dans tous les cas il faut que la personne donne son accord, fasse le choix qui lui convient le mieux, pour que l'ensemble de la carte soit co-construite.

Faut-il que la légende soit construite avant de réaliser la carte topographique, ou doit-elle être réalisée au fur et à mesure? Les deux peuvent s'envisager.

► **Réaliser la légende avant de dessiner la carte**

Construite avant la carte, elle permet d'enclencher une phase de réflexion préalable sur les éléments qui composent le projet et qui seront posés sur la carte, mais aussi sur le symbole graphique qui peut s'y rapporter. La discussion porte alors sur le choix de tel ou tel élément, et sur le symbole que le porteur peut imaginer. Après cette réflexion, le porteur de projet est capable de positionner rapidement et de manière organisée les éléments envisagés sur sa carte. L'échange entre l'accompagnateur et le porteur porte alors sur le positionnement, l'importance, la hiérarchie, etc. de ces éléments.

Même si la légende a été réalisée en amont, il est toujours possible de rajouter des éléments manquants lors de la réalisation de la carte, puis de relancer la discussion autour de ces nouvelles données. Cette manière de faire permet de démarrer facilement l'exercice avec des personnes qui ne sont pas à l'aise avec le dessin et l'imaginaire : une fois la légende construite la personne positionne sans mal les éléments préalablement définis.

► **Réaliser la légende en même temps que la carte**

Réalisée chemin faisant, la démarche est inverse : après avoir positionné un élément sur la carte, le porteur de projet place le symbole correspondant dans la légende. La légende sert alors de pense-bête pour pouvoir relire la carte. Cette démarche est *a priori* plus compliquée car elle nécessite de penser à la fois à la carte et au projet, ainsi qu'aux éléments de symbolisation. L'accompagnateur doit veiller à ce que chaque élément posé sur la carte apparaisse bien en légende. Dans cette manière de procéder, la légende est parfois brouillée, d'où cette vigilance particulière demandée à l'accompagnateur. Cependant cette méthode a l'avantage de ne pas faire obstacle à l'imaginaire et à la projection du porteur de projet, puisque rien n'est donné en préalable par l'accompagnateur.

Si, dans l'idéal, il revient au porteur de projet de réaliser lui-même la légende, dans la pratique l'accompagnateur intervient beaucoup. C'est le cas lorsque le porteur de projet ne s'implique pas immédiatement dans la construction de la carte, soit qu'il ne comprenne pas l'apport de la carte dans le processus d'accompagnement de son projet (seule la carte une fois réalisée sera parlante pour lui), soit qu'il se sente bloqué par le fait de prendre le crayon (de dessiner) et d'extérioriser de cette manière son projet.

■ **5.5 - Éléments à positionner proposés par l'accompagnateur**

Au moment de construire la carte, ou au fur et à mesure de sa construction, l'accompagnateur liste quelques éléments qui structurent les cartes des projets, et qui, en fonction du projet, peuvent être positionnés sur la carte. Il ne s'agit que de propositions, le porteur de projet pouvant rajouter tout élément signifiant pour lui ou en éliminer certains. Soulignons qu'il est non seulement important de faire figurer les éléments concernant les préoccupations du porteur de projet, mais aussi de faire figurer des éléments territoriaux qui permettent à l'accompagnateur de mieux comprendre le projet de la personne.

Les éléments qui reviennent couramment sont :

- le/les lieux d'exploitation ;
- les points de vente (marchés, épiceries, clients potentiels) ;
- les fournisseurs ;
- le/les réseaux (personnes ressources, administrations, relations familiales et sociales, etc.) ;
- les déplacements (circuits de commercialisation, livraisons, routes) ;
- les exploitations de même nature ou en relation ;
- le foncier mobilisable ;
- les principales villes ou villages touristiques du territoire ;
- les lieux identitaires ou symboliques ;
- les infrastructures (gares, routes, écoles, etc.) ;
- les éléments particuliers (zonages pour aides agricoles, points de passage difficiles, vue recherchée, etc.).

Cette liste forme le premier cadre d'analyse des éléments fondamentaux du projet. La carte est un support qui ne peut pas accueillir des quantités infinies d'informations. Pour que celle-ci reste lisible, il est nécessaire de faire un tri, pour ne garder que les éléments les plus pertinents pour répondre à la question posée.

À l'accompagnateur cependant de ne pas être trop précis et directif, pour laisser la personne imaginer et proposer d'autres éléments. De manière générale faire apparaître l'espace vécu du porteur de projet sur un territoire permet de mettre en exergue des pratiques spatiales qui vont fortement influencer le projet.

■ **5.6 - Interroger les éléments positionnés**

Tout au long de l'élaboration de la carte, l'accompagnateur alterne entre une posture d'écoute et une posture de questionnement. Il écoute le porteur de projet expliquer ses choix, et l'interroge pour avoir

des précisions ou pour mettre en relief des points qui lui semblent obscurs ou incohérents. Une fois la carte stabilisée et les informations comprises, l'accompagnateur engage une discussion plus analytique, autour de points forts repérés, qui peuvent être des questions non résolues lors de séances d'accompagnement antérieures. Pour l'accompagnateur, cela peut avoir deux objectifs distincts : soit obtenir plus d'information ou de détail sur le projet, soit amener le porteur à approfondir sa réflexion sur l'ancrage territorial de son projet.

Dans le premier cas, Cartapp est utilisé comme outil d'analyse d'une dimension du projet qui, au vu de l'accompagnateur, semble problématique. L'accompagnateur est alors plus directif (dans le positionnement des éléments, les questions posées) car il souhaite donner une orientation à l'entretien. En insistant sur certains éléments organisationnels, ou en pointant des tensions ou des incohérences, il amène la personne accompagnée à justifier la vision de son projet. L'accompagnateur peut ainsi accéder à un autre cadre de compréhension du projet, dans lequel il peut suggérer des évolutions du projet pour le rendre opérationnel.

Dans le deuxième cas, Cartapp est un outil réflexif. Le rapport du porteur de projet au territoire émerge par l'analyse des relations entre les éléments positionnés, l'observation des limites, l'organisation des activités ou le réseau (qui, pour quoi, comment, etc.). Le questionnement de l'accompagnateur ouvre la voie à la formulation de stratégies de mise en place du projet, et permet à l'accompagné de faire des choix justifiés et cohérents ou aide à clarifier la visée même du projet. Dans ce deuxième cas, l'accompagnateur laisse plus de « liberté » à la personne accompagnée lors du choix de la carte et des éléments à positionner.

Ces deux manières d'utiliser Cartapp ne sont pas toujours distinctes. Elles peuvent se croiser lors d'un même entretien, en fonction de la posture qu'adoptera l'accompagnateur.

La séance d'accompagnement autour de la carte du projet se termine de la même façon que celle consacrée à la carte mentale (voir fin de la section 4.3).

➤ 6 - Le matériel nécessaire

Une bonne prise en compte du matériel nécessaire à la mise en œuvre de Cartapp est une des conditions de son bon déroulement.

■ 6.1 - La carte mentale

Pour les cartes mentales, le matériel est limité : des feuilles blanches format A4 (un format plus petit ne laisse pas assez de place pour dessiner les détails éventuels et un plus grand format donne le sentiment au porteur de projet qu'il doit remplir tout l'espace), des crayons de couleur et des feutres assez fins (éviter absolument les marqueurs). Veiller à ce que la personne qui dessine dispose d'une gamme étendue de couleurs et d'un matériel fonctionnel.

■ 6.2 - La carte topographique

Pour les cartes topographiques, le matériel est plus conséquent. Il nécessite :

► *Des fonds topographiques*

Les accompagnateurs doivent disposer de plusieurs lots de cartes, à des échelles différentes (1/150 000, 1/250 000, 1/1 000 000). Les cartes photocopiées (chez un professionnel pour avoir une bonne qualité) se révèlent plus appropriées car le noir et blanc permet de faire ressortir les couleurs ajoutées. Cela permet d'autre part de conserver le fond de carte original. La structure d'accompagnement ne doit ainsi disposer que d'un seul jeu de 3 cartes aux 3 échelles, couvrant largement son espace géographique d'intervention. L'expérience montre qu'il est très utile lors de la photocopie de laisser de grandes marges blanches autour des cartes car elles permettent d'y faire figurer des informations qui, pour une question d'échelle ou autre, ne pourraient pas être représentées sur la carte. Les accompagnateurs peuvent préparer les cartes en coupant les parties inutiles par exemple, de manière à ce que la carte rentre sur une table.

► *Du matériel de dessin*

Les crayons de couleur classiques sont utiles pour zoner des espaces, mais leurs traits ne sont en général pas assez visibles et font mal ressortir les informations. Les pastels gras peuvent être une bonne alternative. Prévoir aussi des feutres de différents diamètres (minimum 0,5), qui donnent un rendu propre et lisible, des marqueurs (pour tableau blanc), des surligneurs de différentes couleurs, des gommettes ou autocollants de différentes formes. Si Cartapp est mis en œuvre régulièrement, il est intéressant que l'accompagnateur se crée sa propre gamme de stickers symbolisant les principaux éléments représentés sur les cartes. Chaque forme peut se retrouver en trois tailles pour bien marquer le poids de l'élément. Les post-it permettent de rajouter des commentaires sur la carte, ou de mettre en valeur une zone ou un détail (effet zoom). Enfin, tout le petit matériel de l'écolier qui dessine est utile : règle, ciseaux, colle... Attention, les autocollants et gommettes ont un effet ludique qui peut conduire à les utiliser de manière excessive, surchargeant la carte et perturbant sa lisibilité.

► *Une fiche de consignes pour la construction de la légende*

Bien sensibiliser les personnes accompagnées à la manière de la construire en leur fournissant une fiche détaillée sur les différents symboles utilisables.

➤ 7 - Combien de temps ?

Le dessin d'une carte mentale est assez rapide, entre 5 et 10 minutes. Ce temps est suffisant pour permettre au porteur de projet de réfléchir à ce qu'il va représenter et de le dessiner, et assez court pour qu'il n'ait pas le sentiment d'être « abandonné » avec l'obligation de devoir rendre quelque chose de très élaboré. Par contre la durée de l'interaction qui se met en place autour de la carte mentale est très variable, et dépend à la fois du porteur de projet, qui sera ou non interpellé par les éléments qu'il aura dessinés et curieux de ce qui en ressort, et de l'accompagnateur qui, en fonction de la connaissance préalable du porteur de projet et de son projet, se saisira ou non de la carte mentale pour explorer les dimensions non techniques du projet.

La durée de réalisation d'une carte topographique est d'une heure environ, mais elle est aussi largement soumise à la richesse de l'interaction et de la finalité assignée par l'accompagnateur à la carte. Cependant, contrairement à la carte mentale sur laquelle il est parfois nécessaire de passer vite, la carte du projet peut difficilement produire une interaction riche en moins d'une heure.

3.5 - Analyse des productions et des interactions

➤ 1 - Les cartes mentales

■ 1.1 - Les éléments représentés dans les cartes mentales

Parmi les éléments saillants à repérer par l'accompagnateur dans la carte mentale, notons ceux identifiés par K. Lynch, en 1967, comme éléments récurrents dans une carte mentale d'un espace :

- **les voies** : ce sont les axes utilisés par les individus pour leurs déplacements. En fonction de leur fréquence d'utilisation, elles sont des éléments plus ou moins structurants de l'espace de vie de la personne ;
- **les limites** : elles matérialisent des frontières entre deux espaces. Bien que souvent linéaires, elles se différencient des voies par le fait que ce ne sont pas des axes de circulation ;
- **les quartiers** : Lynch ayant effectué son étude en milieu urbain, la classification en quartiers paraît, dans le cadre de ce guide, peu propice. Elle est ici remplacée par la notion de micro-territoires, (parcours, zones agro-écologiques, etc.) identifiables par leurs spécificités ;
- **les nœuds** : ce sont des points de convergences, des jonctions entre voies ou entre différentes structures. Ils représentent les points centraux d'un territoire, des lieux de passages et d'échanges ;

- **les points de repères** : ce sont des objets physiques qui présentent une particularité par rapport à leur milieu. Ils permettent de se localiser, ou revêtent une importance symbolique.

Dans les cartes réalisées dans Cartapp, certains éléments sont récurrents :

- **le « lieu d'exploitation »** apparaît dans la quasi-totalité des cartes. Il peut être multi-situé selon la dispersion de l'activité, et différent du siège administratif de l'exploitation et du lieu de résidence. Signe de la concrétisation du projet et axe autour duquel s'articulent les activités professionnelles, les relations sociales, etc., c'est un point de repère généralement placé en tout premier, au centre de la feuille ;
- **le cadre de vie** (éléments physiques, climatiques, paysages, etc.), **les infrastructures** (bâtiments de production, routes) et **les flux** influençant l'activité (consommateurs/public/visiteurs/flux touristiques) apparaissent dans la moitié des cartes. Cela s'explique par leur caractère structurant dans l'activité.

Se retrouvent aussi, de manière significative :

- des éléments de l'environnement social (ambiance, isolement, entraide) ;
- des motivations du porteur de projet (valeurs éthiques/motivations/envies) ;
- des activités développées et des liens reliant divers éléments.

Enfin, apparaissent également, sans que cela ne soit systématique, des éléments du territoire :

- les écoles / services / associations / artisans / commerçants ;
- les zones de recherche de foncier.

Il s'agit ici d'éléments qui ont trait aux valeurs ou facteurs qui ont motivé le porteur de projet à choisir un territoire plutôt qu'un autre.

Il est toujours intéressant par ailleurs de considérer les éléments exclus de la cartographie des activités.

Accompagnateur : « Donc là tu as représenté ton projet dans le territoire... Et ce qui faisait sens pour ton projet dans ce territoire... Et ce qui faisait sens aussi pour toi... Et tout ça comment ça se combine, ça s'inscrit dans le territoire ? Je veux bien que tu m'expliques. »

Porteur de projet : « Donc mon territoire d'abord... D'abord c'est un cours d'eau. Voilà ! Et ses affluents... Et moi j'ai placé mon projet ici, au centre. Autour de ça, il y a son environnement... je veux dire... naturel. Les cultures. »

Accompagnateur : « Donc c'est ce que tu as représenté en vert. »

Porteur de projet : « Après autour il y a les habitations, la population, les artisans, les commerçants, les écoles, les mairies, les associations, tout ça. »

Accompagnateur : « C'est ce que tu as représenté en rouge. »

■ 1.2 - Les types de représentations graphiques et leur analyse

La carte mentale permet une grande variété de représentations graphiques d'un territoire d'activité. Nous pouvons cependant en distinguer six principales, qui peuvent servir de cadre à leur analyse.

► Une approche paysagère

Dans celle-ci, la représentation du territoire d'activité est traduite sous forme de dessins figuratifs du lieu de vie et/ou de l'exploitation, inséré dans un cadre paysager. Les éléments représentés sont en relation avec les caractéristiques biophysiques du territoire et soulignent l'importance que le porteur de projet accorde au cadre de vie. Dans les tests réalisés, ce type de dessin sublime souvent le territoire, dans la mesure où ne sont représentés que les aspects positifs. Ces cartes mettent en évidence que le cadre de vie, symbolisé par le paysage et la nature, est vu comme l'atout majeur du territoire et motive en tout premier lieu l'installation sur ce territoire.

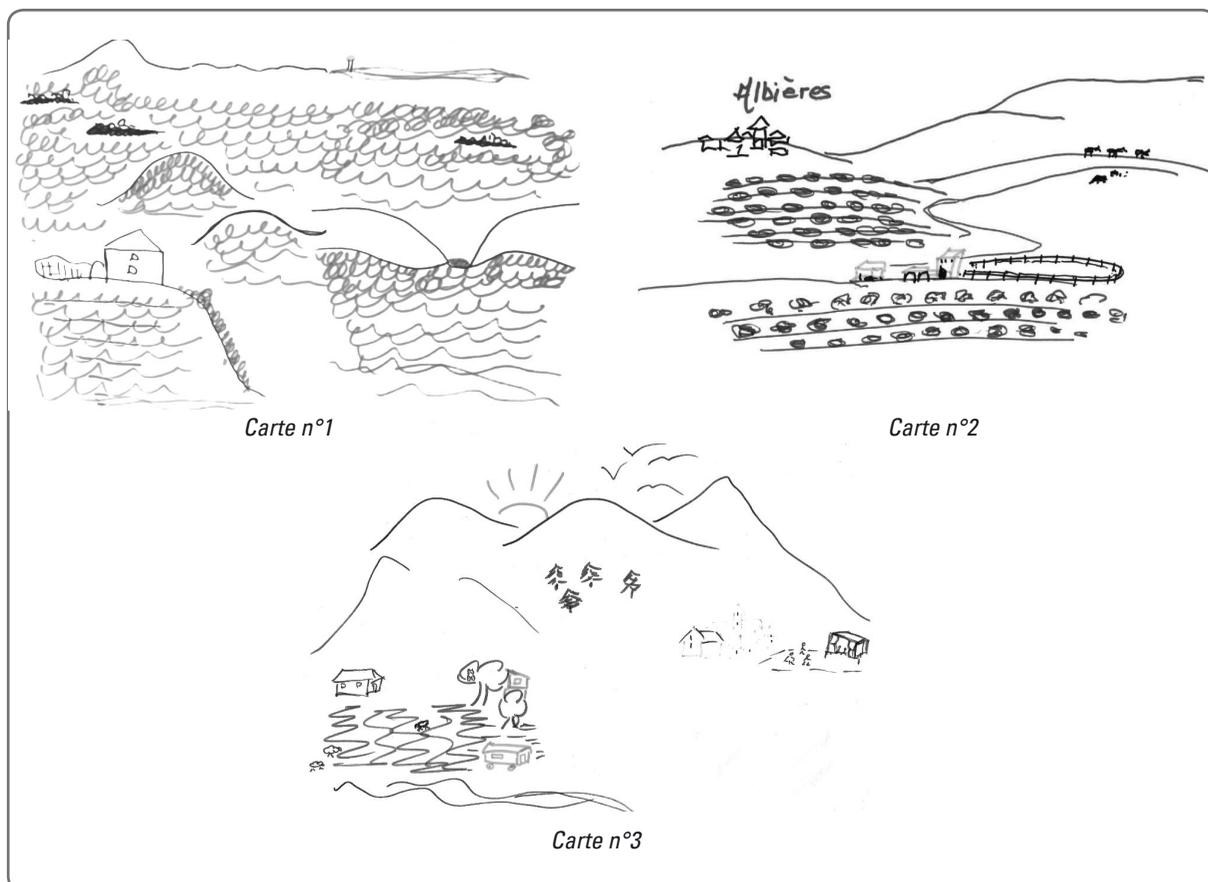


Figure 8 - Exemples de carte paysagère

Dans la carte n°1 (cf. figure 8 ci-dessus), on remarque le positionnement d'une maison au sommet d'une colline avec une vue qui s'étend jusqu'à la mer. Le paysage est constitué d'une végétation dense, et d'un relief marqué. On distingue quelques villages au milieu du paysage. Ce dessin s'est avéré être une représentation de la vue qu'a actuellement le porteur de projet depuis son lieu de vie, ce dernier accordant une très grande importance à ce cadre de vie. Dans un deuxième temps, on remarque qu'aucune route n'est représentée, alors que cette personne fait au quotidien de nombreux déplacements pour aller vendre ses produits.

La carte n°2 (cf. figure 8 ci-dessus) est centrée sur l'exploitation agricole, cœur des activités. Les activités agricoles sont figurées avec soin. Le porteur de projet a fait figurer ses deux activités agricoles, l'oléiculture et l'élevage équin, ainsi que sa ferme avec l'écurie, le moulin et le lieu d'habitation. Les villages apparaissent, ils sont présents dans la vie quotidienne et structurent le paysage.

Le cadre de vie, et plus précisément l'environnement, sont représentés dans la carte n°3 par le soleil, la forêt, les animaux, le pré et la rivière. Cette carte met également en avant des éléments symboliques non liés directement aux activités mais plutôt à la vie quotidienne. Ainsi, la vie culturelle et locale a été représentée par le dessin d'une scène près du village. Ce porteur de projet est en effet fortement impliqué dans la vie associative de sa commune et a désiré mettre en avant ce point comme élément important de son territoire. Toutes ses activités ne figurent pas sur la carte. En effet, seul l'accueil en roulotte et cabane est dessiné. L'élevage de lapins, de vers à soie, les visites et les chambres et tables d'hôtes sont absents ici.

► Une approche spatiale

Elle correspond à la représentation par le porteur de projet d'éléments situés dans l'espace et reliés en partie les uns aux autres. C'est une approche choisie par près de la moitié des personnes. Ces représentations sont souvent composées des cinq éléments soulignés par Lynch. Dans la majorité des cas, l'exploitation est mise au centre et le schéma s'articule autour de cette dernière. Selon les préoccupations du porteur de projet, les éléments positionnés dans l'espace seront de nature différente (points de vente, réseau, etc.).

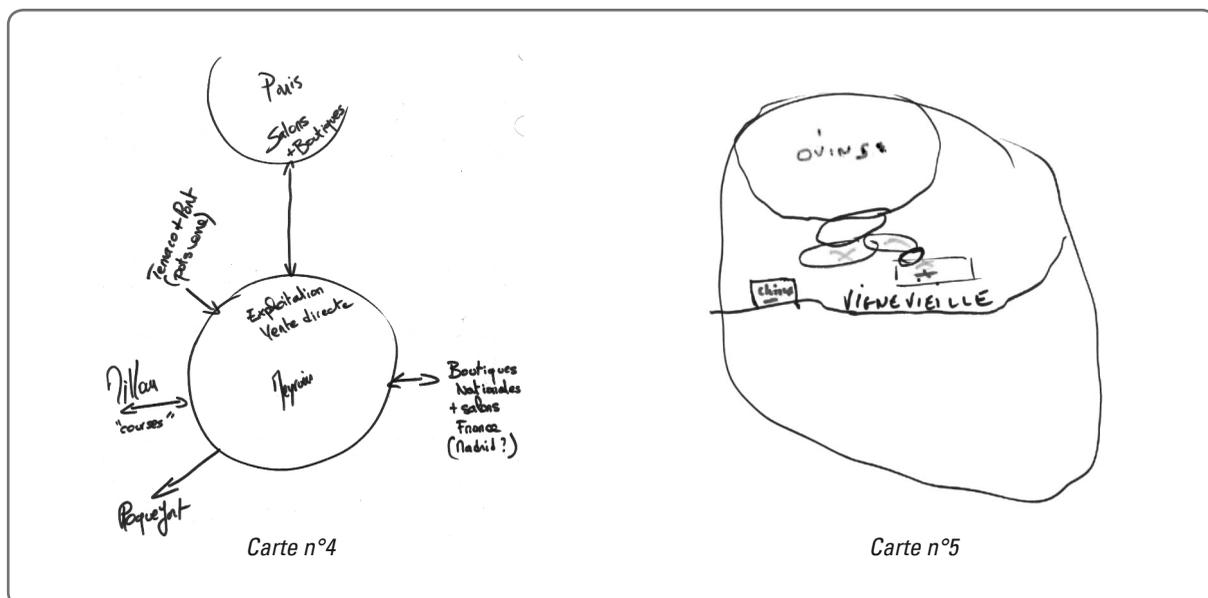


Figure 9 - Exemples de carte spatiale

Dans la carte mentale n°4 (cf. figure 9 ci-dessus) on note une considération marquée pour la commercialisation et une connaissance approfondie du réseau de vente. L'exploitation est placée au centre, c'est un nœud au cœur du système d'activité. Les flèches permettent de relier les micro-territoires à l'exploitation, composant le territoire des activités. Ces éléments traduisent une structuration réfléchie voire déjà opérationnelle du territoire des activités. Certaines personnes adoptant une approche spatiale imposent des limites assez restrictives à leur territoire, à l'exemple de la carte mentale n°5 (cf. figure 9 ci-dessus). Le territoire est ici très local voir micro-local (l'échelle du canton, de la vallée, de la commune...). Les cinq éléments déterminants sont pourtant présents.

► **Une approche symbolique**

Certaines personnes ont une approche de leur territoire centrée sur les symboles et excluant les représentations spatialisées. Si ces cartes ne permettent pas de percevoir les limites du territoire des activités des personnes interrogées, ni les axes structurants et la mobilité qui leur est associée, elles traduisent pourtant parfaitement les considérations principales de leurs auteurs.



Figure 10 - Exemples de carte symbolique

Dans la carte n°6 (cf. figure 10 ci-dessus), réalisée par un porteur de projet viticulteur et tenancier de café, sont réunis quatre objets : un pied de vigne, le café, une bouteille de vin sur laquelle figure le nom de l'AOC locale et la cave coopérative. Les trois premiers objets représentent son activité mais traduisent un lien au territoire à travers l'AOC très localisée. La cave coopérative a été présentée durant l'entretien comme élément moteur des activités du porteur de projet, mais également de la vie de l'ensemble du territoire. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit un des éléments essentiels de la carte mentale du territoire des activités du porteur de projet.

La carte mentale n°7 (cf. figure 10 page précédente) s'apparente à première vue à une approche paysagère. Cependant, on remarque que les éléments positionnés ne représentent pas un paysage mais une suite d'éléments auxquels la personne accorde de l'importance. On retrouve ainsi sur ce dessin des éléments de l'environnement, tels que le soleil qui représente le climat doux, les montagnes où habite la personne et qui font partie du paysage, les arbres qui symbolisent la forêt et la nature, etc., et d'autres éléments juxtaposés comme la route sinueuse qui symbolise l'éloignement et l'accès difficile au lieu de vie. À un autre niveau, le signe du courant alternatif symbolise l'état d'esprit de la population locale, un homme barré porte l'inscription « BOSS » et symbolise la volonté de ne pas être soumis à un supérieur hiérarchique. Enfin on observe des petites têtes un peu partout sur le dessin avec, en bas de la feuille, une inscription « entraide ». Le porteur de projet met au premier plan la liberté dans le travail, et l'idéal d'entraide et de sympathie perçue sur ce territoire. Notons que, au-delà de ce qui peut apparaître comme une idéalisation des relations dans le travail agricole, les contraintes territoriales sont représentées sur ce dessin.

► Une approche abstraite (non figurative)

Dans ce type de représentation, les éléments posés sur la carte ne peuvent être compris sans le commentaire du porteur de projet.

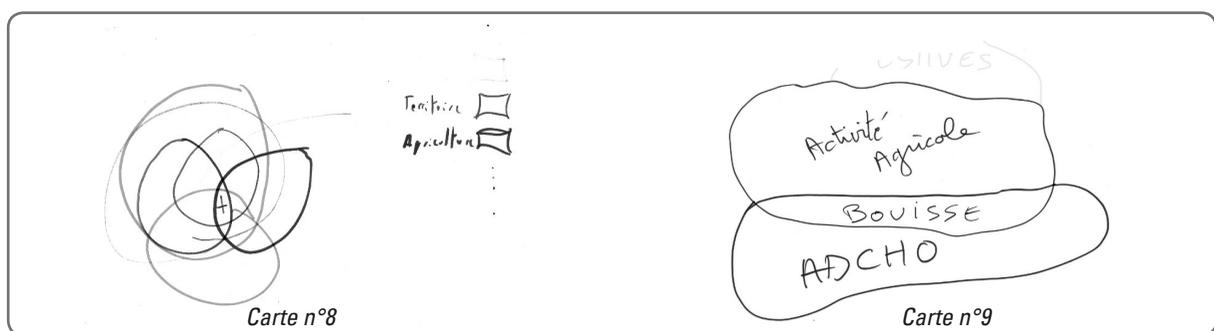


Figure 11 - Exemples de carte abstraite

La carte mentale n°8 (cf. figure 11 ci-dessus), à l'aspect confus, a pourtant été longuement réfléchi. Le point central des territoires, le nœud, n'est pas le siège de l'exploitation ou la boutique mais l'individu. Le porteur de projet s'est représenté lui-même à la jonction d'une multitude de territoires interdépendants et de différentes échelles. L'image d'une colonne vertébrale a été évoquée : si un des éléments est retiré, tout s'effondre.

Dans la carte mentale n°9 (cf. figure 11 ci-dessus), le porteur de projet place le village au cœur de son territoire. Sur sa carte mentale les territoires se chevauchent peu. Dans les faits, le territoire fréquenté dans le cadre de l'activité salariée englobe pourtant totalement le territoire agricole. La carte mentale ne représente pas cette articulation des deux territoires, elle démontre que l'activité agricole est l'activité principale, non par les revenus mais par l'investissement personnel et affectif. Les estives sont exclues du territoire agricole car les bêtes sont confiées à d'autres éleveurs. Cet espace, non fréquenté par la personne, est ainsi dissocié dans le dessin de l'activité dite agricole. La plupart de ces cartes mentales ont exclu ce qui se trouve en amont et en aval des activités pour ne représenter que le cœur des activités. Seuls les lieux fréquentés le plus régulièrement sont dessinés.

► Une approche écrite

Ce type d'approche, est un mélange de trois des autres citées plus haut. En effet on remarque que les éléments écrits peuvent se référer au sein d'une même carte à des éléments symboliques, paysagers et spatiaux. Cette approche est souvent utilisée, en particulier par des personnes peu à l'aise avec le dessin et les images mentales. Ces cartes, davantage cartes cognitives que cartes de spatialisation, mettent en avant les éléments qui forment le cœur de la relation du projet avec son territoire, et laissent voir les relations structurantes du projet.

Dans la carte mentale n°10 (cf. figure 12 page suivante), le porteur de projet a représenté par écrit différents types d'informations en ajoutant une légende en bas de page qui explique le code couleur utilisé.

Il a voulu croiser des informations ayant trait au paysage, aux relations sociales et aux infrastructures. Ne sachant pas comment les matérialiser sous forme de dessin, il a choisi de les écrire. Ce type d'approche n'est pas si différent des autres cités plus haut, seul le mode de représentation change. L'accompagnateur questionnera donc des éléments écrits et non pas dessinés. La carte mentale n°11 (cf. figure 12 ci-dessous) est une variante de ce type d'approche. Le dessin précise le texte.

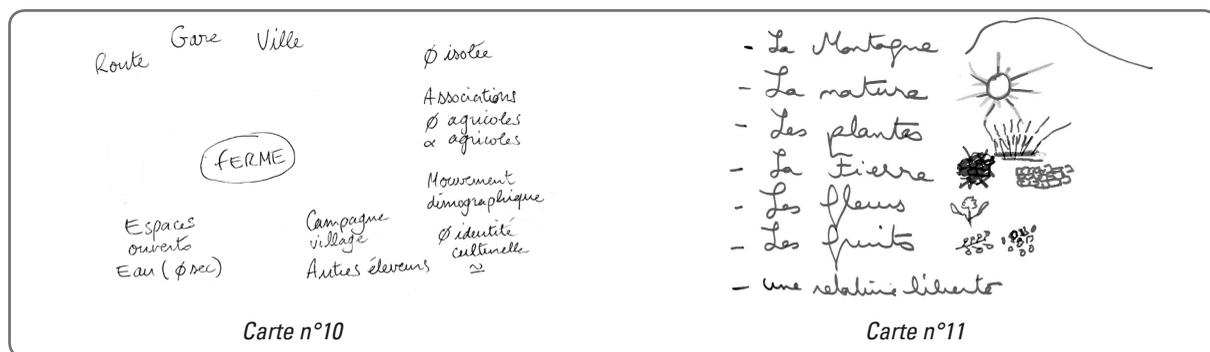


Figure 12 - Exemples de carte écrites

► **Une approche hybride**

De nombreuses cartes mentales croisent différentes représentations écrites et figuratives. Dans ces cartes peuvent se retrouver des représentations paysagères, spatiales et symboliques. Sur ce type de carte (cf. figure 13 ci-dessous), les niveaux de lecture sont multiples.

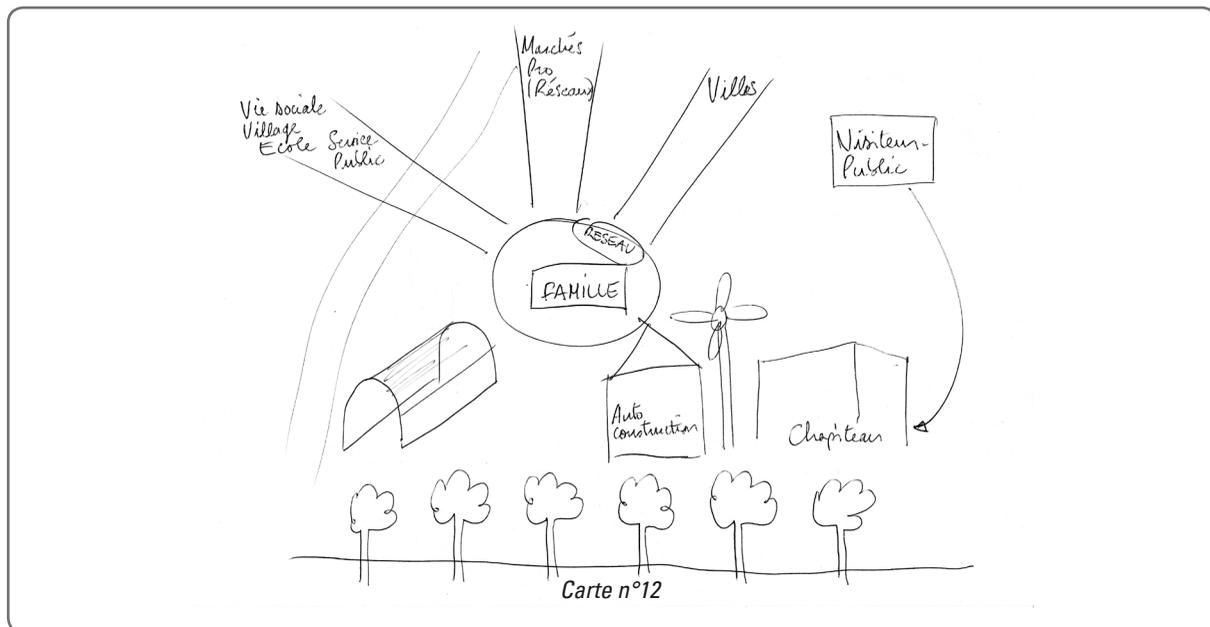


Figure 13 - Exemple de carte hybride

■ **1.3 - Interpréter les cartes mentales : les informations issues des interactions**

Dans tous les tests réalisés, la carte mentale et la discussion qui a pris forme autour d'elle étaient guidées par une ou plusieurs idées maîtresses reflétant souvent les préoccupations actuelles de la personne accompagnée. Ces idées maîtresses sont au nombre de quatre : le cadre de vie, l'organisation des activités dans le territoire, l'insertion dans le territoire et l'aspect identitaire de l'activité.

Le cadre de vie dans les cartes mentales est représenté par l'évocation du paysage ou la symbolisation d'éléments paysagers et territoriaux structurants pour la personne.

L'organisation des activités dans le territoire se traduit par la représentation graphique des réseaux de vente et des déplacements.

La volonté de s'insérer dans un territoire et de construire un projet en interaction avec l'environnement (social, professionnel, environnemental, etc.) se traduit par la représentation des réseaux sociaux, des individus, et des relations marquées sous forme de traits ou de flèches.

Quant à l'aspect identitaire de l'activité, il se traduit par l'individu ou l'exploitation, placé au centre de gravité du dessin.

Ces idées maîtresses mènent la discussion vers quatre grands thèmes : la genèse du projet, ses objectifs et sa place dans le projet de vie de la personne, les motivations sur lesquelles est bâti le projet, le développement du projet. Concernant les objectifs, ils sont très souvent liés à l'inscription dans la dynamique du territoire d'implantation, ou à la possibilité d'être autonome, financièrement, juridiquement (activité indépendante versus salariat) ou même énergétiquement parlant.

➤ 2 - Les cartes du projet

■ 2.1 - Les éléments représentés

La carte du projet est construite autour d'un certain nombre d'éléments, dont certains sont structurants.

- Le lieu d'habitation est par exemple toujours représenté : il est structurant ;
- les lieux de production (bâtiments d'élevage, champs, parcours, ruchers, etc.) ne sont parfois pas représentés. Cela peut signaler que la personne n'étant pas encore installée elle n'a pas encore de lieu de production, ou que le lieu de production et le lieu de vie sont confondus ;
- les lieux de vente formels et informels (clients, flux touristiques, gîtes, épiceries, marchés, vente directe aux particuliers, foires, etc.). Ils sont fondamentaux pour comprendre l'organisation de l'activité du porteur de projet. Leur absence peut signaler :
 - une commercialisation particulière, comme une activité de services ne nécessitant pas la vente de produits à des tiers (cas d'une personne installée en maraîchage vendant ses légumes transformés dans son restaurant à la ferme) ;
 - une réflexion inaboutie sur le fonctionnement du projet (la personne est très en amont de son installation) ;
- les fournisseurs (lieux d'approvisionnement, alimentation, lieux de cueillette, etc.) et les réseaux (personnes ressources, amis, famille, réseau d'entraide, etc.) sont des données elles aussi souvent présentes du fait de leur importance dans tout projet et/ou parce qu'elles sont proposées par l'accompagnateur ;
- les déplacements significatifs (en temps, en kilomètres, en fréquence, etc.) ;
- les limites précises (zone de vente actuelle ou à prospecter, limite culturelle ou identitaire, zone de pollinisation, zone de recherche de foncier, etc.).

En général, les grands thèmes abordés par l'accompagnateur se retrouvent dans la plupart des cartes, à l'exception des services (gare, écoles, théâtre, vétérinaire, coopérative de transformation, abattoirs, etc.) et des institutions, beaucoup moins représentés.

On soulignera l'influence de l'accompagnateur dans la représentation graphique du projet. Sachant cela, si l'objectif recherché par l'accompagnateur est d'accéder à des clefs de compréhension et de justification du projet, il évitera de faire des propositions d'éléments à représenter trop ciblées, pour laisser le porteur de projet proposer lui-même les éléments qu'il trouve pertinents pour traiter le sujet. De cette manière, il peut suivre le cheminement mental du porteur de projet et questionner des points importants du discours.

L'omission d'un élément par la personne accompagnée peut révéler des informations intéressantes : mise à l'écart volontaire, simple oubli, élément qui n'est pas encore intégré à ce stade de la réflexion...

■ 2.2 - La mise en évidence de la spatialisation du projet

La spatialisation du projet n'est pas une donnée dont le porteur a facilement conscience, alors même que certains projets sont construits sur des mobilités structurantes.

Les cartes du projet montrent trois logiques spatiales, correspondant à trois types de projets.

► **Des projets localisés**

Ils s’articulent autour d’un nombre limité de lieux sur un espace de petite taille, concentré autour de l’habitation : ce peut être par exemple un projet de production/vente directe ou d’accueil à la ferme (cf. figure 14 ci-dessous). Le territoire est local, et il relie les différents espaces de production aux lieux de commercialisation (marchés) et d’approvisionnement périodique.

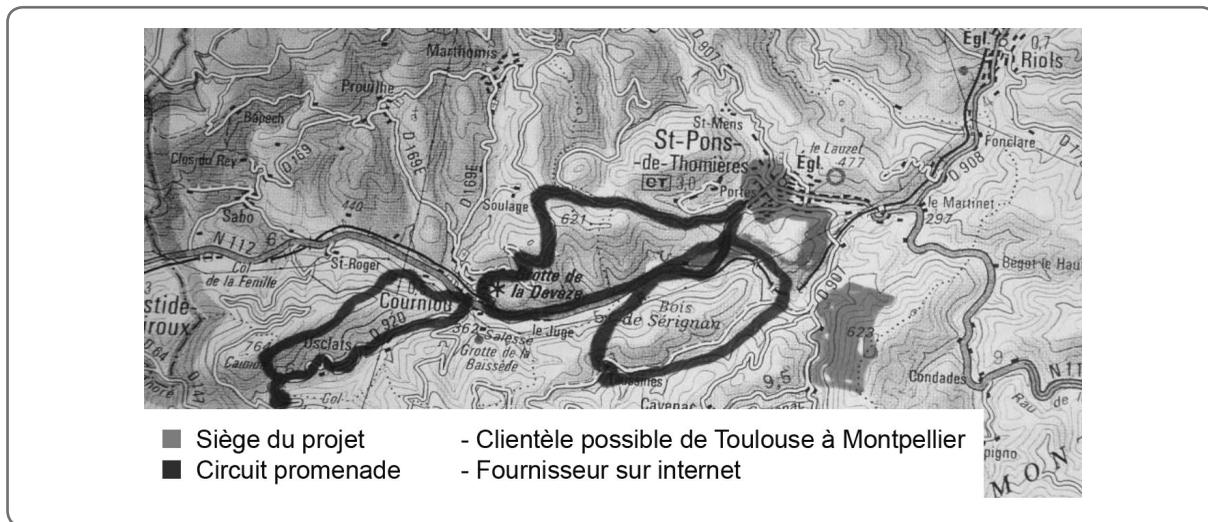


Figure 14 - Carte du projet n°1

Une carte de projet localisée est une représentation concentrée dans un espace réduit. Mais on obtient aussi ce type de carte dans les cas de projets où l’espace de commercialisation est encore inconnu, ou dans lesquels les réseaux ne sont pas développés (cf. figure 15 ci-dessous). Elle peut être le signe d’un projet encore peu construit.

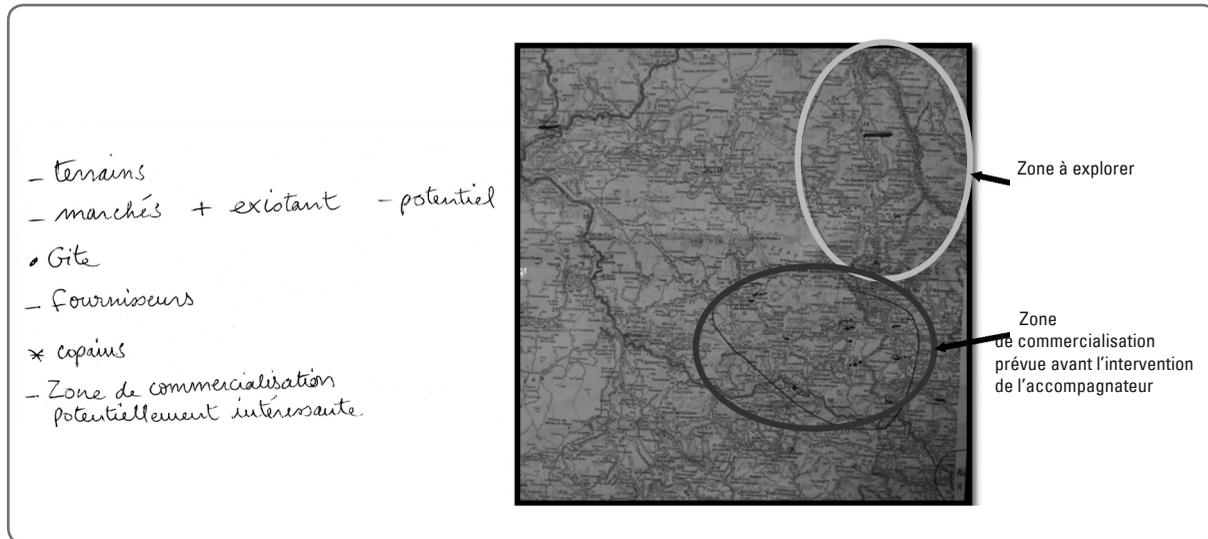


Figure 15 - Carte du projet n°2

► **Des projets aux dimensions spatiales différenciées**

Un deuxième type de projet associe un ensemble de lieux d’approvisionnement et de commercialisation à une échelle plus vaste, départementale ou régionale, voire nationale. L’une ou l’autre des activités du système implique ainsi des mobilités régulières. Ces projets combinent une production dans un lieu unique fixe avec une forte mobilité pour vendre et approvisionner des boutiques artisanales, marchés ou foires. La combinaison de deux activités de ce type complexifie les pratiques spatiales, lorsque les lieux et réseaux d’approvisionnement et/ou de vente ne coïncident pas.

► **Des projets révélant des antagonismes spatio-temporels importants**

L'éclatement spatial que révèlent certaines cartes peut être source de fragilité par les mobilités contradictoires imposées. La présence dans un projet de dimensions spatiales très locales et régionales, voire nationales peut nuire à l'équilibre du projet, lorsqu'il existe un antagonisme ou a minima des tensions dans les logiques spatiales. Mais, plus que le rayon des mobilités, c'est l'articulation des mobilités qui est significative. Le cumul d'une activité à rayon local et d'une activité imposant des mobilités régulières et relativement lointaines peut ne pas poser problème si les mobilités ne se superposent pas dans le temps, se plaçant par exemple sur deux saisons différentes.

A l'inverse, la même activité réalisée sur plusieurs lieux de production, même proches, exigeante en temps à des moments précis (arrosage, récoltes, soins, etc.) peut générer des tensions susceptibles de fragiliser le projet.

La discussion permet d'alimenter une démarche réflexive, en général sur un thème donné. Dans cet exemple, c'est la question des déplacements qui est posée :

Accompagnateur : « On va marquer les déplacements relatifs à ton activité agricole ».

Porteur de projet : « Ha mais je n'en ai pas ! Tout se passe sur ma ferme... »

Accompagnateur : « Mais tu te déplaces quand même un peu non ? »

Porteur de projet : « Non ! Enfin je vais à Mende pour faire les courses pour ce que je ne produis pas encore... »

Accompagnateur : « Voilà, marque-le sur la carte ».

Etc.

Dans l'exemple d'interaction ci-dessous, c'est la question de l'organisation du travail que l'accompagnateur met sur la table :

Accompagnateur : « Si tu fais un triticales sur tes terres, il y aura des travaux à faire. Qui fera les travaux sur ces terres-là ? »

Porteur de projet : « C'est-à-dire ? Quel type de ... »

Accompagnateur : « Un peu de travail des sols par exemple... »

Porteur de projet : « Ha mais ça c'est moi qui le fais ! »

Accompagnateur : « Oui mais avec quels outils ? »

Porteur de projet : « Et bien voilà ! ... Là est toute la question... »

Accompagnateur : « Parce que pour l'instant... enfin tu m'arrêtes si je me trompe, mais dans ton projet au démarrage, tu l'achètes l'aliment, tu ne le produis pas. »

Porteur de projet : « J'achète tous mes aliments à Sud-ouest aliments. Et après j'aurais besoin de 4 tonnes de triticales, donc c'est rien ! »

Accompagnateur : « Ce n'est rien mais il faut le matériel... »

Porteur de projet : « Oui... je peux demander à Simon, lui il est tout le temps à la bourre, du coup je peux lui emprunter son matériel pour mes champs et je lui fais ses champs à côté. »

Accompagnateur : « Et le matériel il circule sans problème sur ces routes ? »

Porteur de projet : « Oui ! Ce sont des parcelles très accessibles, il n'y a pas de travaux d'aménagement à faire... ! »

Etc.

■ 2.3 - Des cartes pour interroger la territorialité du projet

Cette manière d'utiliser Cartapp présente un réel intérêt dans le cas d'un projet dont la territorialité est révélatrice de tensions de fond. Manière d'interroger le projet, la démarche est fortement dirigée par l'accompagnateur.

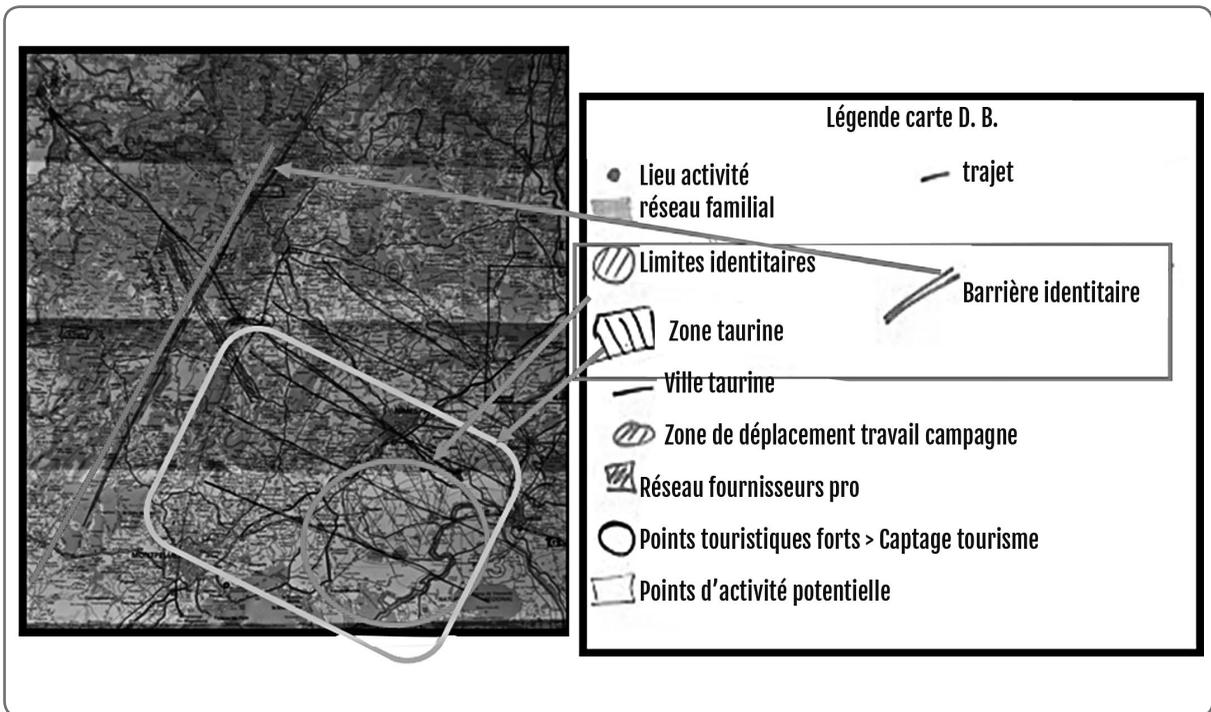


Figure 16 - Carte du projet n°4

La carte du projet de Vincent (cf. figure 16 ci-dessus) a été l'occasion pour l'accompagnateur de poser la question du territoire d'ancrage de son activité. Par raison familiale, Vincent quitte la Camargue, territoire à très forte identité culturelle, pour les Cévennes, autre territoire fortement identitaire. Vincent essaye de déplacer son activité d'élevage de la Camargue vers les Cévennes. Or cette activité est fortement liée à l'image d'un lieu et aux pratiques de ses habitants. Cette question de l'implantation d'une activité fortement représentative de l'identité d'un territoire, sur un territoire culturellement très différent, préoccupe l'accompagnateur depuis sa première rencontre avec ce porteur de projet. Il souhaite lui faire percevoir la disjonction culturelle qui distingue ces deux territoires. La carte mentale de Vincent conforte l'accompagnateur dans sa volonté de traiter en priorité ce sujet (carte mentale très sobre dans laquelle ne figurent que deux mots « Lozère-Camargue »).

Le travail sur carte topographique a consisté à repérer des espaces, matérialiser des limites, pour faire ressortir les spécificités identitaires du premier territoire et du deuxième.

■ 2.4 - Interpréter les cartes du projet : les informations issues des interactions

La compréhension du rôle joué par les distances et les contraintes logistiques dans l'organisation de l'activité constitue une grille de lecture intéressante pour évaluer la faisabilité des projets. Toute la difficulté de l'accompagnement est alors de pointer la rupture possible du projet liée à des contraintes de mobilité trop élevées. Ce point de rupture est en effet à la fois affaire de coût et affaire de perception individuelle. L'enchevêtrement des représentations du territoire de vie et des pratiques effectives définit un seuil de tolérance (temps passé, coût, etc.) extrêmement variable d'une personne à l'autre. L'analyse des cartes de projet permet à tous de mettre « cartes sur table » et de faire apparaître les contraintes effectives du projet, contraintes dont les acteurs n'ont pas toujours conscience.

La carte topographique permet au porteur de projet de prendre du recul sur son activité et d'observer si, à ce stade du projet, sa matérialité correspond aux représentations qu'il s'en fait. L'accompagnateur quant à lui accède à une grande quantité d'informations spatialisées qui lui permet d'affiner sa vision

du projet. Avec le positionnement du réseau professionnel et personnel, il peut évaluer ou réévaluer les ressources que mobilise le porteur de projet. Une fois fini le positionnement de tous les éléments constituant le projet, ce ne sont plus seulement les réseaux qui apparaissent mais aussi la dimension identitaire que l'accompagné entretient avec le territoire.

On soulignera l'enchevêtrement des territoires qui forment le territoire de projet et donc la nécessité d'en avoir une vision multi-échelle. La carte topographique permet de saisir les enjeux du territoire pour l'accompagné. L'accès à cette complexité est permise par les discussions et réflexions qui émanent des interactions entre l'accompagné et l'accompagnateur autour de ce support ou média cartographique.

3.6 - Apports et limites

➤ 1 - Les cartes mentales

■ 1.1 - Apports généraux

La réalisation des cartes mentales et des cartes de projet est la plupart du temps appréciée des porteurs de projet, mais la perception de leurs apports et limites diffère selon l'accompagnateur et selon la personne accompagnée.

► **Aller au-delà de la vision immédiate du projet**

En permettant d'aller chercher les représentations cachées des porteurs de projet, la carte mentale permet d'orienter l'accompagnement vers des aspects sensibles du projet. De manière générale, l'outil apparaît comme « *pas banal mais intéressant* », « *difficile à commencer, mais permet d'entamer la discussion et d'aller un peu plus loin...* ». Dans tous les cas, la carte mentale est une bonne entrée pour utiliser la carte topo car elle « *remet en tête les points importants* ».

► **L'intérêt de la réflexivité**

Cet exercice permet à de nombreux porteurs de projets de prendre conscience de certains états de fait propres à leur projet : « *ça m'a permis de me rendre compte que c'est le lieu de vie qui m'intéresse ici et que l'activité pourrait être ailleurs* ».

La réflexivité à laquelle amène la carte mentale est bien repérée par les accompagnateurs qui disposent ainsi d'un support pour « *faire sortir les motivations* », et pour interroger les porteurs sur leurs propres représentations du territoire, en particulier lorsqu'elles sont éloignées de la réalité vécue : « *sur ta carte aucune route n'est représentée alors que pour ton activité tu fais énormément de trajet* ». Des accompagnateurs soulignent le fait que cet exercice « *permet de voir l'évolution du projet et de l'état d'esprit des porteurs de projet entre deux séances d'accompagnement* ».

► **Comprendre que le projet s'inscrit dans un territoire**

La carte mentale permet d'orienter la réflexion du porteur de projet sur le territoire de ses activités. Comprendre qu'un projet ne se met pas en place de la même façon n'importe où, que le territoire peut être un élément majeur de la motivation pour le projet, ou qu'au contraire, ne sont mobilisées du territoire que certaines ressources non spécifiques, aide à la construction d'une stratégie de développement de l'activité : « *ça a mené à une discussion assez importante sur comment on voit le projet aussi bien en termes de territoire qu'en termes de réseau... de remettre le projet à plat* », « *c'est quelque chose que j'aurais pu faire avant chez moi pour voir un peu où j'en étais au niveau territoire* ».

Cette réflexion sur le territoire peut être valorisée en tant qu'argument pour le projet : en montrant les liens entre son projet et le territoire, le porteur de projet justifie son choix d'implantation géographique.

D'une manière générale, la carte mentale permet de contextualiser les attentes et les contraintes d'une installation agricole sur un territoire donné, et apporte de nombreuses clefs de compréhension du projet à l'accompagnateur :

Accompagnateur : « Ça m'a amené des éléments du projet que je connaissais pas. Ou alors que je connaissais mais que je ne m'imaginai pas de cette manière là »

Accompagnateur : « Ça m'a bien montré l'importance du lien pour Marc... que j'avais déjà mesuré, mais là ça l'a remis »

Accompagnateur : « Je n'avais pas autant saisi l'importance du cadre de vie pour Marie »

Les accompagnateurs soulignent d'autre part le fait que cet exercice, qui permet d'aborder le territoire dans son ensemble, offre un cadre global de réflexion à partir duquel peuvent être analysés des volets spécifiques du projet : « *Au prochain rendez-vous on pourra plus parler de la ferme et des aspects techniques* ».

■ 1.2 - Remarques/critiques sur les cartes mentales

► **Du point de vue des porteurs de projet**

- Une consigne qu'on ne comprend pas :

la question devant mener au dessin n'est parfois pas assez claire, ou le concept de territoire trop peu intégré pour être mobilisé mentalement par le porteur :

Porteur de projet : « J'avais pas bien compris ce qu'on entendait par « territoire d'activité »

Porteur de projet : « C'est difficile de dessiner une impression »

Porteur de projet : « Je voyais pas trop ce qu'on me demandait »

Porteur de projet : « Je n'avais pas compris le terme représentation « graphique », je croyais qu'il fallait faire un graphique, tu sais avec des barres et tout »

- Une peur de dessiner :

les porteurs de projets qui ont des impressions négatives sur la carte mentale sont pour la plupart ceux qui ont peur du dessin. Dessiner sur un support vierge peut bloquer certaines personnes :

Porteur de projet : « C'est difficile d'être devant une feuille blanche »

Porteur de projet : « Je me suis sentie bloquée par le dessin »

L'accompagnateur doit rester encourageant, sans toutefois intervenir directement dans le contenu du dessin.

- Un exercice dont on ne comprend pas la finalité :

l'utilité de l'exercice peut être remise en cause par le porteur, qui ne va pas collaborer avec grand enthousiasme :

Porteur de projet : « Tout de suite à chaud je ne vois pas ce que ça va apporter »

Porteur de projet : « Pour moi c'est pas très utile »

Porteur de projet : « Je ne sais pas si ça a permis grand chose... »

Porteur de projet : « La carte mentale je dirais qu'elle sert plus à l'accompagnateur qu'à moi »

Il s'agit souvent dans nos observations de personnes déjà installées depuis un certain temps, qui ont de fait un certain recul sur leurs activités et leur rapport au territoire ; ou qui viennent en accompagnement

pour chercher une réponse à une question très précise concernant leur installation, et qui ne souhaitent pas engager une réflexion plus approfondie sur le projet global.

► **Du point de vue des accompagnateurs**

Les accompagnateurs s'accordent à dire l'intérêt à passer par la carte mentale avant d'aborder la carte topographique « *c'est utile de commencer par la carte mentale parce que ça lance la discussion* », et de bien aborder le concept de territoire avant l'exercice. Ils soulignent l'utilité de faire cet exercice en début d'accompagnement, ce qui permet de faire connaissance avec le porteur de projet.

Cependant, la carte mentale pose deux problèmes majeurs aux accompagnateurs : la manière d'interroger les représentations et l'interprétation du dessin. Des accompagnateurs peuvent de fait renoncer à utiliser la carte, en particulier lorsqu'ils sentent qu'ils n'ont pas les arguments pour convaincre un porteur qui serait *a priori* sceptique ou réticent : « *je suis toujours perplexe devant les cartes mentales* », « *je ne suis pas encore hyper à l'aise avec ces trucs là* ». Cependant, c'est par la pratique et l'expérience que l'aisance vient aux accompagnateurs. Ces derniers ne doivent pas hésiter à dire à l'accompagné qu'ils sont en train d'expérimenter un nouvel outil et qu'ils requièrent de fait sa coopération.

- La délicate interprétation des représentations graphiques

Dans Cartapp, les accompagnateurs sont face à la question de l'interprétation de la carte mentale : quelles informations tirer de la représentation graphique qu'ils ont devant les yeux ? Cette question n'est évidemment jamais tranchée. Seule la manière de mener la discussion autour des objets posés sur la carte mentale permet d'y répondre.

La difficulté de conduire la discussion autour du territoire du projet provient en partie de la grande variété possible de dessins et d'éléments représentés dans une carte mentale. Cette variabilité du mode de représentation est à mettre en lien avec la question posée au porteur de projet avant qu'il ne dessine, et avec ses propres demandes lorsqu'il arrive dans la séance. On remarque dans les cartes mentales non pas une variation fondamentale des types de représentation, mais plutôt une dispersion des informations autour de thèmes autres que le territoire.

- Faire vivre des interactions riches

La carte mentale est un support de discussions et d'interactions que l'accompagnateur oriente et alimente par ses questions et son écoute. Ces interactions peuvent révéler des incompréhensions ou des positionnements contradictoires, qui de fait mettent l'accompagnateur face à ses propres représentations. De même que la personne accompagnée doit laisser à l'accompagnateur la possibilité de le guider, l'accompagnateur doit savoir se garder de ses représentations pour laisser la personne accompagnée cheminer dans son propre projet. Cartapp peut ne pas remplir son rôle d'outil d'accompagnement, lorsque le porteur de projet ne « joue pas le jeu » de la carte mentale. La discussion ne permet pas dans cette situation de faire émerger de nouveaux éléments de compréhension du projet, et l'accompagnateur peut se sentir désarmé quant à la manière de réagir une fois la carte mentale dessinée. Il passe dans ce cas directement à la carte topographique.

On notera l'importance pour l'accompagnateur de ne pas vouloir à tout prix faire émerger quelque chose de la carte mentale. Dans certaines situations, le porteur de projet peut ne pas trouver le média approprié pour faire passer ses idées et l'accompagnement perd sa substance lorsque le porteur se sent contraint. Dans ce cas, mieux vaut habilement laisser la carte mentale de côté pour se concentrer sur un exercice qui paraîtra mieux convenir à la personne.

- Pouvoir aller au-delà de la connaissance actuelle du projet

Les accompagnateurs relèvent les limites de la carte mentale lorsqu'ils connaissent bien la personne et son projet. Ils n'ont pas le sentiment d'apprendre de nouvelles choses : « *La carte mentale a alimenté des impressions que j'avais déjà sur le porteur de projet et son projet, mais n'a pas apporté d'info* ». Comme nous l'avons vu, il n'est pas toujours nécessaire de consacrer du temps à cette carte, mais les accompagnateurs doivent rester vigilants sur le fait que, si cela ne leur apporte pas directement, cela ne veut pas dire que les apports pour la personne accompagnée ne sont pas importants, même si celle-ci ne peut pas les formuler. Dans tous les cas, on observe que la carte mentale apporte à la qualité de la

carte du projet, ne serait-ce que par la formulation préalable de questions et la réflexion engagée sur ce que peut être un « territoire d'activité ».

➤ 2 - Les cartes du projet

■ 2.1 - Apports généraux

► Du point de vue des porteurs de projet

- Une possibilité de matérialiser ses activités qui apporte de la dynamique au projet

Les porteurs de projet trouvent cet exercice adapté à leurs attentes de par son caractère concret, rapide, fortement visuel et sa capacité à donner une vision globale d'un projet :

« La carte topographique, je trouve ça assez intéressant. D'avoir une notion réelle du département et d'avoir une notion sur... moi un petit peu où est-ce que je gravite. Pour les déplacements, par rapport à mon habitation, par rapport à mes points de vente, par rapport à où je cultive aussi... enfin tout »

« C'est plus factuel, plus concret que la carte mentale »

« On peut visualiser le projet dans l'espace »

« C'est rapide pour arriver à des résultats »

« Ça donne une bonne idée de la globalité de la chose... on voit bien »

« C'est l'aspect visuel qui me plaît beaucoup »

« De voir la zone comme ça délimitée... ça me parle ! Tout y est ! Ça a du sens pour moi ! »

- Une réflexivité constructive

Cet outil met en mouvement la capacité du porteur de projet à analyser sa propre démarche. Il valide de ce fait la démarche de l'accompagnateur, qui soutient la personne dans cet aller-retour sur elle-même :

« Ça fait réfléchir, ça vide un peu la tête et peut-être que dans quelques jours ça va faire émerger une réflexion »

« Ça amène à se poser des questions du fait des remarques de l'accompagnateur »

- Une possibilité d'agir sur son projet

Les cartes topographiques sont apparues comme étant très appréciées pour leur capacité à révéler des contradictions, à renforcer des choix antérieurs et à rendre compte de certains états de fait :

« Je m'aperçois que j'ai un trou dans mes miellées »

« Je ne m'étais pas rendu compte que mes lieux de vente entouraient chez moi »

« C'est tout ce qui est dans la tête et qui mouline tout le temps qu'on peut mettre en ordre. On peut se rendre compte des incohérences quoi »

« Ça m'a permis d'explorer de nouvelles pistes »

« Ça me permettra de réfléchir les tarifs des livraisons »

« Ça permet de se rendre compte de ses déplacements et de pouvoir se fixer des limites de distances »

- Un outil de suivi du projet

La carte du projet peut être remobilisée à la demande. Elle permet de voir comment a évolué l'organisation de certains volets du projet (commercialisation, déplacements, approvisionnement, etc.) :

« Je vais la garder chez moi et je vais remettre mon nez dedans quand je vais devoir chercher de nouveaux marchés... »

Elle peut aussi servir à expliquer le projet à des personnes ne le connaissant pas (institutions, autres parties prenantes du projet, famille, etc.). En effet la carte topographique donne accès à une compréhension globale du projet, plus facilement que par le discours. Cela est particulièrement vrai dans les projets aux combinaisons complexes :

« Ça permet d'expliquer rapidement mon projet à d'autres personnes et de montrer à quel stade il en est »

► **Du point de vue des accompagnateurs**

Dans la carte du projet, tous les accompagnateurs découvrent des éléments du projet des personnes accompagnées. Mais surtout ils peuvent les situer dans le territoire. Grâce à cette vision spatiale du projet, il leur est plus facile d'orienter la personne accompagnée dans sa stratégie (de vente, de choix du foncier, etc.) :

« Ça m'a amené des éléments de ton projet que je connaissais pas. Ou alors que je connaissais mais que je ne m'imaginai pas de cette manière là »

« Je n'avais pas vu par exemple la répartition de tes ruchers...comme ça tout dans un sens ! »

« De voir où se situe le réseau de vente...de le situer géographiquement c'est bien de le voir ; de voir aussi que du coup tu vas pouvoir organiser des parcours assez cohérents, tu peux faire des tournées comme ça »

« En termes d'accompagnement j'ai pu faire ressortir la relation avec les autres agriculteurs et pourquoi tu les mobilises... un tel pour du matos, un tel pour un coup de main. Pour le réseau... et les différents types d'appui que tu as à l'extérieur... ça je ne l'avais pas vu »

La carte est aussi l'occasion de voir l'évolution de l'état d'esprit du porteur de projet entre différentes séances :

« Ça permet de repasser sur des éléments abordés plus tôt dans l'accompagnement (points de vente, vétérinaire) »

■ 2.2 - Remarques/critiques sur les cartes topographiques

► **La difficulté de symbolisation**

De cette difficulté découle une insuffisante lisibilité des cartes : « C'est l'utilisation des symboles, je me suis retrouvé avec Bastien qui n'utilisait que des carrés et du coup je ne savais pas trop comment l'amener à utiliser d'autres symboles ». Ce point peut être résolu par la présentation d'une fiche de symboles, et est assez vite résolu lorsque l'accompagnateur se familiarise lui-même avec la symbolique d'une légende. Il devient en capacité d'orienter facilement le porteur.

► **L'implication de la personne accompagnée**

La question de l'implication est plus complexe. La carte topographique est un support qui doit servir de média entre l'accompagnateur et le porteur de projet. Pour cela, il doit favoriser les interactions, appuyées sur l'espace d'échange matérialisé par la carte. Le porteur de projet doit donc s'approprier le

support pour que cet outil remplisse ses objectifs. On observe que la majeure partie des personnes accompagnées s'impliquent et participent activement à la construction de la carte. Mais il arrive que des porteurs, non entièrement convaincus par la présentation de l'exercice, ou peu à l'aise face à la carte topographique, ne s'impliquent que moyennement dans le choix et le positionnement des éléments, malgré une discussion riche en informations. L'accompagnateur essaye donc d'aborder différents sujets en positionnant lui-même les informations pour essayer de faire naître une réflexion sur des points qui peuvent servir d'accroche. Dans le pire des cas, il peut arriver que des personnes, réticentes dès le départ, ne s'impliquent pas du tout, ni dans la réalisation de la carte ni dans la discussion qui l'accompagne. C'est alors l'accompagnateur qui positionne tous les éléments et construit la légende. Le porteur de projet ne prend pas d'initiatives, il répond aux questions mais sans chercher à explorer les possibilités de l'outil. Cette démarche s'apparente de fait plus à un exercice formaté répondant à une demande de l'accompagnateur qu'à une démarche d'accompagnement réflexive et dynamique. Ce cas de figure, assez rare, se retrouve chez des personnes qui souhaitent éviter d'explorer certains thèmes sensibles, ou qui ne recherchent dans la démarche d'accompagnement que des réponses précises à des questions formulées par eux. Dans tous les cas, ces « échecs » permettent de mettre à plat la relation d'accompagnement, et les attentes du porteur de projet.

En définitive, c'est à l'accompagnateur de juger de la pertinence de l'exercice, dans une situation donnée. En gardant présent à l'esprit ce qu'il attend de la carte. N'être que le point de départ d'une discussion soigneusement évitée peut déjà être beaucoup (cas de territoires en tensions par exemple).

Pour aller plus loin

Bailly A., 1995. Les représentations en géographie. Dans Bailly A., Ferras R. & Pumain D. (dir.) Encyclopédie de géographie. Paris, Economica. Pages 369-381.

Bodiguel L., 2002. L'entreprise rurale : entre activités économiques et territoire rural, Paris, L'Harmattan, 2002, 478 p.

Gould P. and White R., 1984. Cartes mentales. Fribourg, Éditions universitaires.

Gumuchian H. & Pecqueur B. (Eds.), 2007. La ressource territoriale. Paris: Ed Economica, Anthropos. 252 p.

Gumuchian H., 1989. « Les représentations en géographie : définitions, méthodes et outils ». Dans André Y., Bailly A., Ferras R., Guérin J.-P. et Gumuchian H. Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

Lynch K., 1967. L'image de la ville, Paris, Dunod, 222 p.

Moscovici S., 1961. La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse. Paris, Presses universitaires de France.

Paulet J.-P., 2002. Les représentations mentales en géographie. Paris, Anthropos, 152 p.

Sencébé Y., 2004. Être ici, être d'ici. Forme d'appartenance dans le Diois (Drôme) in Ethnologie française, 2004/2(XXXVII) : 23-29.

